



I- RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2012

1. Présentation des Etats financiers

Les comptes consolidés semestriels résumés du Crédit Agricole d'Ile-de-France ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables au 30 juin 2012.

2. Résultats consolidés

2.1. Contexte économique et financier

Le premier semestre 2012 se situe dans un contexte marqué par la persistance de la crise de la zone euro, qui s'est traduite par des marchés financiers toujours agités, mais dont les effets sur le secteur bancaire ont été atténués par les opérations LTRO de la Banque Centrale Européenne, qui ont entraîné un desserrement des contraintes de refinancement de marchés. Dans le même temps, le marché immobilier a connu un net ralentissement en France, alors que la croissance économique est restée hésitante du fait de la circonspection des agents économiques. Dans ce contexte, les encours de crédit ont ralenti leur progression, alors que dans le même temps, les clients, prudents compte tenu de la montée du chômage et des perspectives d'évolution de la fiscalité, ont maintenu leur effort d'épargne en privilégiant la collecte bilan sécurisée.

Les taux d'intérêt sont restés très bas sur les marchés financiers, avec une forte chute des taux de swaps au cours de la période. La pente des taux a poursuivi sa décrue, et le coût de liquidité est resté à un niveau élevé.

Dans ce contexte, nous avons poursuivi notre stratégie d'amélioration de notre ratio Crédit Collecte tout en accompagnant les projets de nos clients, et en étant attentifs aux équilibres entre volumes, marges et risques.

2.2. Activité commerciale du Crédit Agricole d'Ile-de-France

Les principaux indicateurs d'activité ont enregistré les évolutions suivantes sur un an :

	Encours 30 juin 2012 (en milliards d'euros)	Evolution sur un an (en pourcentage)
Encours total de collecte	47,3	+1,9%
➤ Dont collecte bancaire	23,2	+7,4%
➤ Dont assurance-vie	9,2	-0,6%
➤ Dont collecte OPVCM et comptes titres	14,9	-4,1%
Encours total de crédits	27,8	+0,4%
➤ Dont crédits à l'habitat	15,4	+6,8%
➤ Dont crédits à la consommation	1,0	-5,8%
➤ Dont crédits aux entreprises et aux collectivités publiques	11,4	-6,6%

Au cours du semestre, la demande de crédit s'est fortement ralentie, du fait des prix élevés du marché immobilier et d'une certaine prudence des entreprises face à l'évolution de la conjoncture économique. La caisse régionale a néanmoins financé 11 206 projets immobiliers au cours du semestre, en baisse de 20,6% par rapport au premier semestre 2011. Aussi, nos encours de crédits croissent de 0,4%.

Les clients, face à la montée du taux de chômage, ont maintenu un taux d'épargne élevé et confirmé leur préférence pour la sécurité. C'est pourquoi la collecte bilan a crû de 7,4%, dont 28,8% pour le seul Livret A. Aussi, le ratio crédit collecte de la caisse régionale, après centralisation du LDD et du Livret A à la Caisse des Dépôts, s'établit à 118,2%, contre 128,5% au 30 juin 2011, réduisant ainsi fortement la dépendance de la caisse régionale aux refinancements de marchés.

Le développement sur le marché des assurances s'est poursuivi avec des performances notables en assurance dommages, dont le stock de contrats augmente de 8,2% sur un an.

Enfin, le Compte à Composer, lancé fin mai, avec 33 558 contrats vendus à fin juin, s'avère être un véritable succès commercial.

2.3. Résultats consolidés aux normes IAS/IFRS

Les soldes intermédiaires de gestion consolidés s'établissent aux niveaux suivants :

	30.06.11	30.06.12	Variation
	en M€	en M€	
Produit net bancaire	494	482	-2.3%
Charges générales d'exploitation	-225	-239	+6.3%
Résultat brut d'exploitation	269	243	-9.6%
Coût du risque	-14	-28	+101.8%
Gain ou pertes sur autres actifs	-1	-1	
Charge fiscale	-76	-74	-1.9%
Résultat net consolidé	178	140	-21.6%
Intérêts minoritaires	0	0	
Résultat part du groupe	178	140	-21.7%

↳ **Le Produit Net Bancaire s'établit à 482 millions d'euros contre 494 millions d'euros au 30 juin 2011, soit une baisse de 2,3%**

Cette évolution s'explique principalement par les variations suivantes :

Le PNB d'activité augmente de 0,9% à 449,7 M€, tiré par l'intermédiation, qui bénéficie d'un effet volume de +9 M€, lié à la croissance des encours moyens, et d'un effet taux de +1 M€ grâce à une contribution favorable des opérations de macro-couverture et une bonne maîtrise des coûts de liquidité. En revanche, les commissions de services et de collecte souffrent de la faible appétence des clients pour les placements en actions (les commissions titres et bourses baissent de 1,2 M€, et les commissions sur OPCVM de 1,3 M€) et de la diminution réglementaire des commissions interbancaires monétiques (7 M€ en année pleine).

Le PNB Ressources Propres supporte la dépréciation durable, à hauteur de 11,1 M€ sur une valeur brute de 37,2 M€, des titres SACAM International, ainsi que l'absence de dividendes de la SAS La Boétie (24,7 M€). Ces éléments sont partiellement compensés par des externalisations de plus-values du portefeuille (22,3 M€). Au final, le PNB Ressources Propres ressort en baisse de 32,7% (15,7 M€), à 32,3 M€.

↳ Les charges d'exploitation augmentent de 6,3% et ressortent à 239,1 millions d'euros

Au sein de ces charges, les surcoûts liés au projet NICE par rapport à la base de référence 2009 s'élèvent à 11,6 M€. La migration informatique intervenue les 12 et 13 mai derniers explique la hausse de ces charges de 5,1 M€ par rapport au premier semestre 2011.

Hors Nice, les charges de fonctionnement augmentent de 4,2%, soit 9,1 M€. Cela s'explique en particulier par :

- Les charges de personnel à hauteur de 8 M€ dont :
 - Augmentations de salaire : + 2 M€,
 - Croissance des effectifs hors Nice du fait de la diminution du nombre de postes vacants: +1,3 M€,
 - Taxes liées au personnel : + 0,9 M€,
 - Frais de formation : + 0,7 M€. Compte tenu du projet Nice, les dépenses de formation ont été plus importantes au premier semestre car le planning des formations a été davantage concentré sur le premier semestre. Au second semestre, en revanche, elles seront donc moins importantes qu'en 2011,
 - Actualisation des engagements sociaux : +0,6 M€.
- Les impôts et taxes qui augmentent de 1 M€.

Compte tenu de la baisse du PNB et de la croissance des charges, le résultat brut d'exploitation baisse de 9,6%, soit 25,7 M€, à 243 M€. Le coefficient d'exploitation, qui à 45,6% était exceptionnellement bas au premier semestre 2011, remonte à 49,6%, mais reste l'un des meilleurs de la profession.

↳ Le coût du risque ressort à 28 millions d'euros au 30 juin 2012 au lieu de 14 millions d'euros au 30 juin 2011.

La base de référence du premier semestre 2011 était également particulièrement faible. Le niveau du coût du risque observé au 30 juin reste de bon niveau au regard des encours de crédits de la caisse régionale, dont le taux de CDL, à 1,68%, reste historiquement bas.

↳ Après constatation de la charge fiscale de 74,4 millions d'euros, le résultat net part du groupe s'établit à 139,7 millions d'euros, en baisse de 21,7% par rapport au résultat du 1^{er} semestre 2011.

3. Structure financière

3.1. Les Fonds propres

Le montant des fonds propres part du groupe s'élève à 4 006 millions d'euros au 30 juin 2012, soit une progression de 99 millions d'euros (+2,5%) par rapport au 31 décembre 2011.

Cette progression résulte principalement de l'affectation en réserves d'une partie du résultat 2011.

3.2. Les ratios prudentiels

Selon l'arrêté du 20 février 2007 qui a transposé dans la réglementation française le dispositif européen CRD (Capital Requirements Directive) (2006-48-CE et 2006-49-CE), les établissements de crédit sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité supérieur à 8%. Au 30 juin 2012, le ratio de solvabilité du Groupe Crédit Agricole d'Ile-de-France, établi en application de la norme dite « Bâle II », est estimé à 18,6% contre 18,6% au 31 décembre 2011. A noter qu'au 31 décembre 2011, le ratio avait été calculé après prise en compte des planchers applicables durant la période transitoire.

3.3. Les parties liées

Les informations relatives aux parties liées sont présentées dans les annexes aux comptes consolidés en Note 2.2.

4. Gestion des risques

4.1. Risque de crédit

4.1.1. Principales évolutions

I. Objectifs et politique

Banque de Détail

Sur le premier semestre 2012, de nouvelles préconisations en matière de financements sur le réseau *banque de détail* ont été formulées dans le cadre de l'ajustement des politiques crédits.

Pour les particuliers et les professionnels :

- Augmentation des délégations crédit pour certains comités :

L'augmentation des prix de l'immobilier et le développement de la clientèle Banque Privée et Professionnels ont entraîné un nombre croissant de dossiers décidés dans les comités DR, comité DDC ou Comité des Engagements.

Afin d'optimiser les délais de décision, la caisse régionale a décidé de relever les délégations Crédit :

- Des directeurs régionaux, des responsables crédits des Directions Régionales, des responsables des engagements (délégation jusqu'à 800 000 euros)
- Des Comités des Prêts des Directions Régionales (délégation jusqu'à 1,2 million d'euros)
- Du Comité des Prêts de la Direction du Crédit (délégation jusqu'à 2 millions d'euros)
- Du Comité des Engagements (au-delà de 2 millions d'euros)

- Augmentation des délégations crédit sur le marché des professionnels

Augmentation de la délégation des agences sur le marché des professionnels. Celle-ci passe de 300 à 450 milliers d'euros.

Pour les particuliers :

- Dans le cadre du plan de relance du crédit à la consommation et pour une meilleure réactivité, la caisse régionale a décidé d'élargir les délégations Conso sur les dossiers pré-qualifiés et les dossiers scorés VERT. A compter du 1^{er} mars 2012, tous les dossiers pré-qualifiés et tous les dossiers scorés VERT sont en délégation agence (sans limitation de montant).

- Dans le cadre d'une plus grande maîtrise de nos risques, il a été décidé de ne plus commercialiser le service de domiciliation des courriers à l'agence. Pour les contrats existants, le service est maintenu car il ne concerne qu'un très faible nombre de clients.

Banque des Entreprises

Sur le premier semestre 2012, de nouvelles préconisations en matière de financements sur le réseau *banque des entreprises* ont été formulées dans le cadre de la nouvelle politique crédit présentée au Conseil d'Administration du 7 mars 2012.

- Changement organisationnel

Les équipes ayant en charge la responsabilité des engagements sur le marché des entreprises sont rattachés depuis le 1er janvier 2012 à la Direction des Risques et du Contrôle Permanent (DRCP) et non plus à la Direction Des Entreprises (DDE).

Du fait de leur nouveau rattachement ces équipes n'ont plus de pouvoir d'engagement mais émettent uniquement un avis risque consultatif sur les opérations de crédit.

- Entrées en relation et délégations

Mise en place d'une nouvelle grille de délégation pour les entrées en relation avec déblocage de financements, en fonction de la note Bâle II.

NOTE	Chargés d'Affaires (*)	Dir. d'Unité Ciale	Dir. de Marché	DME
A+ à C-	OK			
D+, D et D-		OK		
E+, E			OK	
E-				OK

(*) en délégation du Directeur d'Unité

- Opération de LBO et OBO

Durcissement de nos critères d'intervention sur les opérations de LBO – OBO.

Les critères concernent : le ratio de Leverage, la part de la dette In Fine dans la dette Senior ainsi que la part finale Crédit Agricole d'Ile-de-France dans la dette Senior.

Pour le marché des professionnels de l'immobilier et des foncières

- Pour chacun des marchés (promoteurs, lotisseurs, marchands de biens, et foncières et assimilés) les cibles, les critères d'intervention, les techniques de crédit à utiliser ainsi que la politique de garantie à mettre en place ont été reprecisés et affinés.

II. Gestion du risque

II.I. Organisation et dispositif de suivi

Banque de Détail

En matière de suivi du risque par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent sur le réseau de la *banque de détail*, de nouveaux développements ont vu le jour depuis le début de l'année 2012, et portent notamment sur :

- Une refonte des ratios risques agences dans le cadre du projet groupe de migration communautaire de l'informatique des caisses régionales (projet Nice),
- Le développement d'un applicatif à destination des agences afin de suivre avec précision tous les comptes en anomalie (DAV débiteurs ou échéances de crédits en retards),
- La production dans les semaines suivant la bascule informatique d'un état à destination des Directions Régionales permettant de vérifier la bonne acquisition par le réseau de la procédure de gestion des suspens,
- Un focus sur le risque du crédit à la consommation afin de mieux analyser les points de vigilance.

Banque des Entreprises

Pour la *banque des entreprises*, peu d'évolutions significatives à signaler sur le 1^{er} semestre 2012 on pourra noter :

- La création d'un nouveau suivi trimestriel (Watch List) des dossiers Sensibles n'appartenant pas dans la catégorie des dossiers en risque Latents ou provisionnés.

II.II. Méthodologie et systèmes de mesure

La mesure du risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit demeure le même qu'en 2011, avec une segmentation par réseaux (*banque de détail et banque des entreprises*), et une mesure selon 2 approches :

- une approche interne : les encours risqués (approche la plus large) représentant les situations de retard, risque latent ou gestion en recouvrement amiable ou contentieux.
- une approche réglementaire : le défaut bâlois.

En Millions d'EUROS	30.06.2012				31.12.2011			
	Engagements*	en %	Encours	en %	Engagements*	en %	Encours	en %
RESEAUX								
Banque de Détail	18 062.5	57.7%	16 981.4	63.9%	18 704.2	54.8%	17 232.6	62.6%
<i>dont encours risqués</i>			352.1	2.1%			283.2	1.6%
<i>dont encours défaut</i>			194.5	1.1%			208.8	1.2%
Banque des Entreprises	13 256.1	42.3%	9 582.8	36.1%	15 419.4	45.2%	10 285.0	37.4%
<i>dont encours risqué (yc Watch List)</i>			398.0	4.2%			291.1	2.8%
<i>dont encours défaut</i>			211.5	2.1%			186.7	1.8%
TOTAL	31 318.6	100%	26 564.2	100%	34 123.6	100%	27 517.5	100%
<i>dont encours risqués</i>			750.1	2.8%			574.3	2.1%
<i>dont encours défaut</i>			406.0	1.5%			395.5	1.4%
*Bilan + hors bilan								

Source : Données de gestion Bâle II

En termes d'engagements, on constate au 1^{er} semestre 2012 une baisse sur les 2 réseaux, cette baisse est beaucoup plus marquée sur la Banque des Entreprises.

Après avoir représenté jusqu'à 48% des engagements en décembre 2010, la banque des Entreprises ne représente plus que 42% en juin 2012.

En terme de risque, les deux approches de mesure des risques de crédit montrent des évolutions concordantes : une hausse des encours risqués et en défaut par rapport à fin 2011 sur l'ensemble des marchés (*banque de détail et banque des entreprises*).

Cette évolution défavorable s'explique principalement :

- Sur la Banque de détail par l'impact du changement de système informatique qui a perturbé temporairement le suivi des débiteurs en agences, avec pour conséquence un plus fort nombre de dossiers pris en charge par les services du recouvrement.

- Sur la Banque des Entreprises par la hausse des encours entrés en risque sur le premier semestre (124 millions d'euros), chiffre le plus important depuis le deuxième semestre 2009. Cette augmentation est cependant uniquement localisée dans les dossiers suivi en Watch List (niveau de risque le plus faible).

Analyse des encours par notation interne :

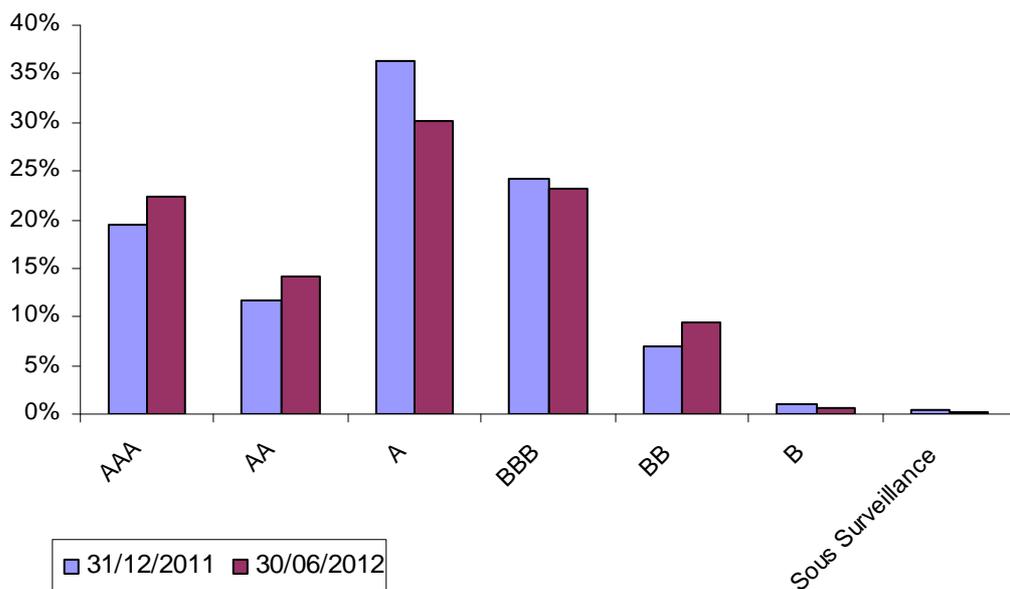
La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble du portefeuille « Corporate » (Entreprises, Banques et Institutions financières, Administrations et Collectivités publiques, Professionnels de l'Immobilier).

Pour le Crédit Agricole d'Ile-de-France, au 30 juin 2012, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent près de 99,7% des encours portés par la caisse régionale, hors banque de détail (soit une amélioration par rapport au taux de 99,2% au 30 juin 2011).

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après est celui des engagements notés, accordés par la caisse régionale à ses clients sains hors banque de détail.

La répartition par rating est présentée en équivalent notation Standard & Pools.

EVOLUTION DU PORTEFEUILLE SAIN HORS RETAIL DU CADIF PAR EQUIVALENT S&P DU RATING INTERNE



Entre décembre 2011 et juin 2012, nous constatons une amélioration de la qualité du portefeuille crédits sains de la grande clientèle (transferts des notes A BBB & BB vers les notes AAA & AA).

Cette amélioration provient de la mise en place d'une ligne de 200 millions d'euros sur la Mutuelle Sociale Agricole (MSA société cotée AAA) ainsi qu'une politique d'intervention plus sélective sur des contreparties de qualité dans une conjoncture dégradée.

III. Exposition

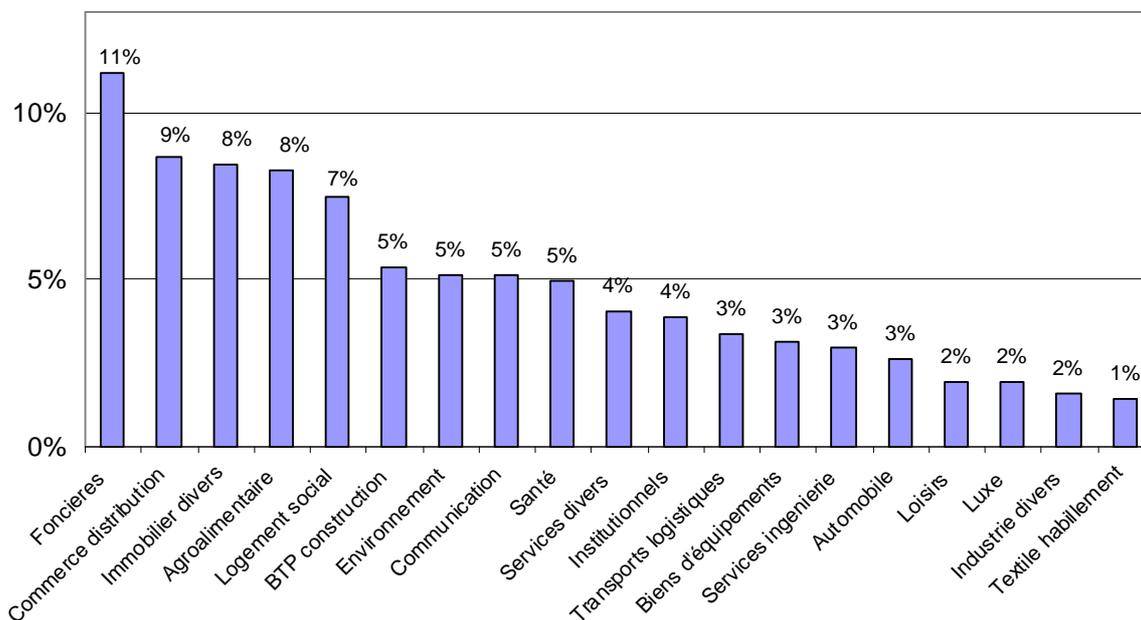
III.I. Concentration

Diversification par filière d'activité économique

La répartition des engagements de la *grande clientèle* de la caisse régionale par filière d'activité économique au 30 juin 2012 se présente comme suit :

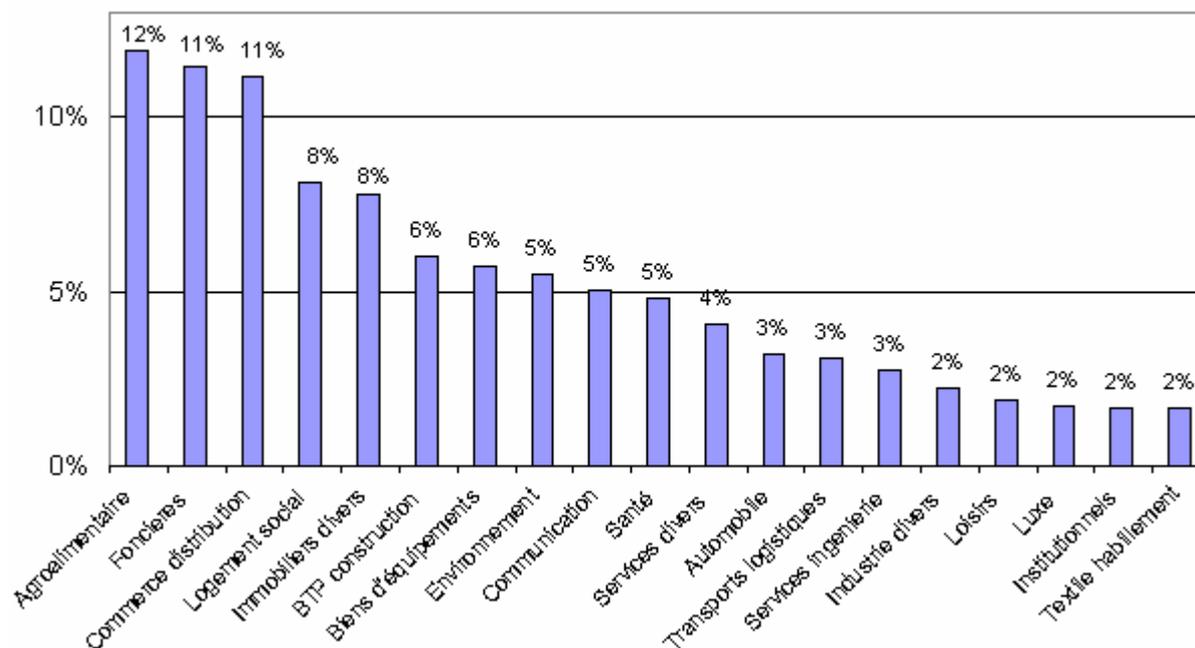
Ventilation au 30/06/2012 :

REPARTITION DU PORTEFEUILLE GRANDE CLIENTELE AU CADIF PAR SECTEUR D'ACTIVITE AU 30/06/2012 (hors collectivités locales)



Ventilation au 31/12/2011 :

REPARTITION DU PORTEFEUILLE GRANDE CLIENTELE AU CADIF PAR SECTEUR D'ACTIVITE AU 31/12/2011 (hors collectivités locales)



On peut signaler quelques évolutions notables au 30 juin 2012 par rapport à fin 2011 :

- seule la filière foncière avec 11% dépasse 10% des engagements « corporate » de la caisse régionale (contre trois filières au 31 décembre).
- forte baisse du poids de la filière agroalimentaire,
- baisse également de la filière commerce / distribution de 2 points provenant de la baisse d'encours sur différents dossiers.

La répartition sectorielle des engagements de la banque des entreprises du Crédit Agricole d'Ile-de-France apparaît ainsi correctement diversifiée.

Concentration sur les 20 premiers clients de la caisse régionale :

Au 30 juin 2012, les engagements bruts (y compris bancaires) sur les 20 plus grands risques de crédit de la caisse régionale évoluent comme suit :

En Millions d'EUROS	30.06.2012		31.12.2011	
	Engagements*	Encours	Engagements*	Encours
20 PREMIERS GROUPES				
TOTAL	3 606.3	2 798.8	3 510	2 742.7
<i>En % du total Grande Clientèle</i>	29.2%	27.2%	22.8%	26.7%
<i>En % du total CADIF</i>	10.5%	11.5%	10.3%	10.0%
*Bilan + hors bilan				

Source : Données de gestion Bâle II

Les encours globaux des 20 premiers groupes représentent 10,5% des engagements totaux du Crédit Agricole d'Ile-de-France, soit un poids en légère augmentation par rapport au 31 décembre 2011 (10,3%). Cette hausse provient principalement de la fusion entre les encours de SILIC / GROUPAMA avec les encours de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Nous pouvons également noter que sur ces 20 plus grands risques, 9 sont des risques d'Etat ou assimilés, et que la note Bâle II la plus faible se limite à C+ (1 bénéficiaire), soit une probabilité de défaut à horizon 1 an de l'ordre de 0,16%.

Enfin, sur les 3 606,3 millions d'euros d'engagements Grands Risques au 30 juin 2012 ; 221 millions d'euros sont garantis par Foncaris ; soit une concentration des 20 plus grands risques nets qui se limite à 9,7% des engagements de la caisse régionale.

Concentration du portefeuille de la Grande Clientèle sur les sociétés étrangères :

La concentration des engagements bruts de la grande clientèle de la caisse régionale sur des sociétés étrangères au 30 juin 2012 se présente comme suit:

En Millions d'EUROS	30.06.2012		31.12.2011	
	Engagements*	Encours	Engagements*	Encours
SOCIETES ETRANGERES				
TOTAL	535.8	355.8	777.7	397.4
<i>En % du total Grande Clientèle</i>	4.0%	3.7%	5.0%	3.9%
<i>En % du total CADIF</i>	1.7%	1.3%	2.3%	1.4%
*Bilan + hors bilan				

Source : Données de gestion Bâle II

En terme de poids relatif des financements accordés aux sociétés étrangères par le Crédit Agricole d'Ile-de-France, on peut noter une pondération des engagements qui se limite à 1,7% (en baisse vs 2,3% au 31 décembre 2011), et une baisse de ces engagements au 1^{er} semestre 2012 de -31%.

Ventilation des engagements de la caisse régionale par type de financements :

La ventilation des engagements bruts de la caisse régionale par marché au 30 juin 2012 se présente comme suit :

En Millions d'EUROS	30.06.2012				31.12.2011			
	Engagements*	en %	Encours	en %	Engagements*	en %	Encours	en %
TYPES DE FINANCEMENTS								
Habitat	14 783.9	47.2%	14 209.6	53.5%	15 105.3	44.3%	14 351.7	52.2%
Corporates	6 393.5	20.4%	3 853.0	14.5%	8 189.4	24.0%	4 273.1	15.5%
Collectivités Publiques	4 157.6	13.3%	3 889.3	14.6%	4 295.4	12.6%	3 965.2	14.4%
Professionnels de l'Immobilier	1 976.0	6.3%	1 311.7	4.9%	2 042.0	6%	1 463.0	5.3%
Professionnels	1 463.8	4.7%	1 423.4	5.4%	1 577.4	4.6%	1 467.6	5.3%
Conso et Revolving	1 292.7	4.1%	1 024.2	3.9%	1 321.3	3.9%	1 075.5	3.9%
LBO	729.0	2.3%	528.8	2%	892.5	2.6%	583.5	2.1%
DAV et autres Particuliers	249.9	0.8%	61.9	0.2%	375.7	1.1%	62.2	0.2%
Agriculteurs et Associations	272.2	0.9%	262.2	1.0%	324.5	1.0%	275.6	1.0%
TOTAL	31 318.6	100%	25 564.2	100%	34 123.7	100%	27 517.5	100%

*Bilan + hors bilan

Source : Données de gestion Bâle II

A fin juin 2012, près de la moitié (47%) des engagements de la caisse régionale sont constitués de crédits Habitat (en progression vs fin 2011), environ 20% sont répartis sur des financements "corporates" (petites et grandes entreprises), et un peu plus de 13% sur des clientèles collectivités publiques au sens large (y compris Logement Social et Santé Publique).

Ainsi, 60% des engagements de la caisse régionale au 30 juin 2012 sont réalisés sur des financements présentant le profil de risque le moins élevé (habitat et collectivités publiques).

IV. Coût du risque

Cf. note 3.8 des annexes aux comptes consolidés et supra § 2.3. Résultats consolidés aux normes IAS/IFRS.

4.1.2. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2012

Sur la *banque de détail*, dans le cadre du projet groupe de migration communautaire de l'informatique des caisses régionales (projet Nice) les Caisses disposent maintenant du même environnement informatique. Des échanges sont en cours entre les Caisses afin de mutualiser certains applicatifs de suivi du risque développés de manière privative.

Il est prévu, dans le courant du 2nd semestre 2012 de continuer à réaliser au niveau du Contrôle Central des Risques des études spécifiques en rapport avec la conjoncture du risque. Ainsi, 2 études sont déjà planifiées à l'heure actuelle :

- Une analyse détaillée du risque sur les crédits regroupés par générations de crédits
- Une étude approfondie du rapport entre PNB et risque par famille de produits conso.

Pour la *banque des entreprises*, la seconde partie de l'année 2012 verra la mise en œuvre des travaux suivants :

- Un perfectionnement de notre système de notation (Bâle II) Entreprises.
- Une révision approfondie de la politique engagement relative aux collectivités locales
- Une poursuite de la couverture de nos financements par une politique crédit, avec notamment la définition d'une politique risque sur les opérations de marchés.

Dans l'ensemble, la caisse régionale a encore renforcé et adapté son dispositif de surveillance et de contrôle des risques au 1^{er} semestre 2012 sur tous ses marchés, afin de poursuivre son développement pérenne dans une conjoncture toujours dégradée.

Face à l'incertitude des perspectives économiques, la vigilance reste de mise.

4.2. Risques de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché notamment :

- Les taux d'intérêts : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts,
- Les taux de change : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise,
- Les prix : le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions. Sont notamment soumis à ce risque les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières,
- Les spreads de crédit : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit des indices ou des émetteurs. Pour les produits plus exotiques de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs.

4.2.1. Principales évolutions

I. Objectifs et politique

La caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le portefeuille de trading et le portefeuille bancaire. La variation de juste valeur du portefeuille de trading se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du portefeuille bancaire se traduit par un impact sur les fonds propres.

II. Gestion du risque

II.I. Organisation et dispositif de suivi

✓ DISPOSITIF LOCAL ET CENTRAL

Le contrôle des risques de marché du Groupe Crédit Agricole est structuré sur deux niveaux distincts mais complémentaires :

- Au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques de marché à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.
- Au niveau de la caisse régionale, le Directeur des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques de marché issus des activités. Il est nommé par le Directeur Général de la caisse régionale et lui est directement rattaché.

✓ LES COMITES DE DECISION ET DE SUIVI DES RISQUES

- Organes de suivi des risques de niveau groupe :
 - Le Comité des Risques Groupe (CRG),
 - Le Comité de suivi des Risques des Caisses Régionales (CRCR),
 - Le Comité Normes et Méthodologies.
- Organes de suivi des risques de niveau local
 - le Comité de Placement suit les risques liés aux opérations de placement pour compte propre. En particulier, il s'assure du respect des limites définies par le Conseil d'Administration,
 - le Comité Financier examine l'exposition aux risques de taux et de liquidité et décide des éventuels programmes de couverture et de refinancement à mettre en œuvre. Il suit également l'exposition aux risques de contreparties interbancaires et s'assure du respect des limites accordées.

Le Comité Financier et le Comité de Placement sont donc les instances de délibération et de décision concernant les opérations de placement et de trésorerie. Leurs décisions sont mises en œuvre par le Directeur Financier après avoir été portées à la connaissance du Directeur Général.

Pour la réalisation des opérations de placement et de trésorerie, le Directeur Financier a la faculté de déléguer au responsable du Département Gestion Financière, ainsi qu'aux différents opérateurs de la Table des Marchés.

Le Middle Office Marchés Financiers, qui bénéficie d'un rattachement hiérarchique distinct de celui du Front Office, effectue des suivis du risque en termes de VaR notamment, et alerte en cas de franchissement des limites.

II.II. Méthodologie et système de mesure

L'encadrement des risques de marché de la caisse régionale repose sur la combinaison de trois indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et ou seuils d'alerte : la Value at Risk, un scénario de stress, les indicateurs complémentaires (mesure du risque de marché).

Cependant, il convient de préciser que le périmètre pris en compte pour déterminer ces indicateurs exclut les investissements dans les FCPR (encours brut au 30 juin 2012 : 53 millions d'euros).

✓ INDICATEURS

a) La VaR (Value At Risk)

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné.

Sur son portefeuille de titres, hors FCPR, en AFS, HFT et Trading Book, la caisse régionale retient un niveau de confiance de 95% et de 99% et un horizon de temps de 1 an.

Il existe trois différents types de VaR :

- La VaR historique
- La VaR analytique (ou paramétrique)
- La VaR Monte Carlo

La caisse régionale a choisi d'utiliser désormais, à partir du 30 juin 2012, un modèle de VaR interne paramétrique. Elle dispose ainsi d'un outil adapté au portefeuille, nécessitant peu de données historiques et dont les paramètres sont plus faciles à estimer.

Cette VaR paramétrique simple est calculée à partir de la matrice de variance covariance historique du portefeuille. Ce calcul prend en compte les risques induits par la corrélation entre les actifs.

L'horizon étudié n'est plus désormais de trois ans, mais des quinze derniers mois pour mieux prendre en compte la volatilité sous-jacente au marché.

Cette méthodologie permet ainsi de calculer la VaR du portefeuille réel du Crédit Agricole d'Ile-de-France (et non des indices) sur une période de 15 mois.

AFS + HFT	
Période d'analyse:	30/03/2011-30/06/2012
Montant du portefeuille en millions d'euros :	1 891,06
VAR paramétrique 1 an 95%:	-0,168%
VAR paramétrique 1 an 95% en millions d'euros :	-3,17
VAR paramétrique 1 an 99%:	-0,237%
VAR paramétrique 1 an 99% en millions d'euros :	-4,49

- Sur un horizon de 1 an, dans 95% des cas, le portefeuille enregistrerait une perte inférieure à 0,168% soit 3,17 millions d'euros compte tenu de l'encours actuel. (VAR12 mois/95% = -0,168%).

- Sur un horizon de 1 an, dans 99% des cas, le portefeuille enregistrerait une perte inférieure à 0,237% soit 4,49 millions d'euros compte tenu de l'encours actuel. (VAR12 mois/99% = -0,237%).

Au 31 décembre 2011, pour la période d'analyse allant du 31/12/2008 au 31/12/2011, nous avons indiqué une VaR paramétrique d'un an à 95% de 0,25% et 4,05 millions d'euros et d'un an à 99% de -0,05% et -0,80 million d'euros. La Var utilisée au 31 décembre 2011 prenait en compte le drift du rendement, tandis que la méthodologie de Var utilisée au 30 juin 2012 est plus conservatrice.

La comparaison des résultats au 31 décembre 2011 avec ceux obtenus au 30 juin 2012 est par conséquent sensiblement différente. Ces variations s'expliquent aussi en raison de la période d'analyse qui est passée de trois ans à quinze mois et de l'évolution de la composition du portefeuille qui est par ailleurs passée d'un encours de 1 649,47 millions d'euros au 31 décembre 2011 à 1 891,06 millions d'euros au 30 juin 2012.

Limites du calcul de la VaR paramétrique

Les principales limites méthodologiques attachées au modèle de VaR sont les suivantes :

- La VaR paramétrique fait l'hypothèse d'une distribution normale des rendements des actifs composant le portefeuille, ce qui n'est pas le cas pour certains actifs,
- L'utilisation d'un niveau de confiance de 99% ne tient pas compte des pertes pouvant intervenir au-delà de cet intervalle. La VaR est donc un indicateur de risque de perte sous des conditions normales de marché et ne prend pas en compte les mouvements d'ampleur exceptionnelle. Pour atténuer cet inconvénient, un scénario de stress est réalisé.

La VaR est une bonne mesure de risque mais elle a pour défaut principal de ne pas donner d'information sur les pertes extrêmes (les queues de distributions).

D'autres indicateurs stochastiques ont été ajoutés au modèle, c'est-à-dire des indicateurs qui nécessitent de simuler différents scénarios. Ces indicateurs produisent donc des valeurs variables en fonction du jeu de données simulées. Ces indicateurs sont : la CVaR, la VaR Cornish Fisher, le maximum Drawdown Duration et le maximum Loss.

La VaR paramétrique de Cornish Fisher est calculée à partir des quatre premiers moments de la distribution des rendements. Pour mieux prendre en compte les risques extrêmes, il a été supposé que le premier moment (rendement moyen) était nul. Cette VaR est plus complète car elle prend en compte la skewness (le coefficient d'asymétrie) et le kurtosis (le coefficient d'aplatissement) de la distribution et corrige donc l'hypothèse de normalité des rendements utilisée pour le calcul de la VaR.

Au 30 juin 2012, la VaR de Cornish Fisher sur un horizon d'un an à 95% est de -2,67 millions d'euros et sur un horizon d'un an à 99% est de -5,54 millions d'euros.

Le maximum Drawdown Duration correspond au nombre de jours de perte consécutifs maximum sur notre historique de prix (15 mois). Le Maximum Loss représente la perte maximum qu'aurait pu subir notre portefeuille en achetant les actifs au prix le plus fort et en les revendant au plus bas.

Au 30 juin 2012, le maximum Drawdown Duration est de 4 jours. Ce résultat dépend des simulations et peut varier entre trois et six jours.

Au 30 juin 2012, le maximum Loss est de 998 332,20 euros. Ce résultat dépend des simulations et peut varier entre 781 000 euros et 1 045 000 euros.

b) La CVar

La CVar est l'indicateur complémentaire utilisé par la caisse régionale et sert à déterminer la limite en risque acceptée en cas de survenance d'un scénario catastrophe. Le calcul porte sur l'ensemble du portefeuille (AFS + HFT + Trading Book). Ce deuxième élément quantitatif complète donc la mesure en VaR qui ne permet pas d'appréhender correctement l'impact de conditions extrêmes de marchés.

La Conditionnal Value At Risk (CVaR) est calculée en faisant la moyenne des pertes supérieures à la VaR.

Il a été utilisé pour le calcul de la CVaR la méthode du bootstrapping en récupérant les excès des rendements par rapport à la moyenne, de façon aléatoire, dans les rendements passés. Il a été considéré que le rendement annuel était la somme géométrique de ces excès de rendements.

De plus, la limite globale de perte ne pourra excéder 20% du résultat net du dernier exercice clôturé, augmenté des plus-values latentes sur les placements monétaires qui ne sont pas exposés aux risques de marché et sont mobilisables à tout moment. Le Conseil d'Administration a toutefois décidé de plafonner ce montant à 70 millions d'euros en 2012.

Aussi, la composition du portefeuille doit permettre que statistiquement, les évolutions défavorables de probabilité inférieure à 1%, n'exposent pas le portefeuille à une dévalorisation moyenne égale au double de la limite en perte, soit **140 millions d'euros**, soit encore CVar (12 mois, 99%) \leq 140 millions d'euros.

Au 30 juin 2012, la CVar sur un horizon d'un an à 99% est de 5,79 millions d'euros. La CVaR est restée en permanence inférieure à la limite de 140 millions d'euros au cours du premier semestre 2012.

Au 31 décembre 2011, la CVaR déterminée à l'aide d'un outil groupe, était de à 33,69 millions d'euros. Durant le premier semestre 2012, la caisse régionale a fortement réduit son exposition au risque portant sur les actions et les obligations. Ceci explique la diminution de la CVaR au 30 juin 2012 à 5,79 millions d'euros puisque la nouvelle composition du portefeuille au 30 juin 2012 est très peu risquée avec près de 98% de ce portefeuille investi désormais en monétaire.

Les résultats de ces calculs sont communiqués au Directeur Financier ; ils sont présentés à chaque Comité de Placement et portés à cette occasion à la connaissance de la Direction Générale.

c) Stress scénario complémentaire

En complément, un « stress scénario » mensuel est effectué sur différents paramètres de marché afin de s'assurer que les plus-values latentes et réalisées à la date de simulation permettent d'absorber une baisse supplémentaire de la valeur du portefeuille sans occasionner une perte totale supérieure à la limite globale.

Ce scénario choc risque englobe l'ensemble du portefeuille de placement (hors FCPR), de transaction ainsi que le Trading Book.

Il fait l'hypothèse simultanée d'une baisse de 20% des marchés actions et d'une hausse des taux d'intérêts de 2%. La réaction (sensibilité) du prix des actifs constituant le portefeuille à ce scénario de marché est évaluée en fonction de la catégorie de ces actifs :

- Actions : -20%
- Actifs diversifiés : -10%
- Actifs monétaires : 0%
- Actifs obligataires MT : -8%
- Actifs obligataires CT : -4%

La somme des plus-values latentes et réalisées sur l'année d'une part et de la perte résultant de la variation de prix des actifs simulée dans le scénario d'autre part doit ainsi conduire à un cumul de perte inférieur à la limite globale.

Cette règle globale est renforcée par une règle applicable ligne par ligne conduisant à liquider un placement au cas où sa dévalorisation correspondrait à une évolution particulièrement défavorable, c'est-à-dire envisageable statistiquement dans moins de 2 cas sur 100, sur l'horizon du placement considéré.

✓ LES LIMITES

Suivi global

Le suivi global, tel que décrit ci-dessous, a fait l'objet d'une présentation au Conseil d'Administration en mars 2012 qui a validé la méthodologie ainsi que les montants.

a) Limite globale de perte

La limite globale de perte ne pourra excéder 20% du résultat net du dernier exercice clôturé, augmenté des plus-values latentes sur les placements monétaires qui ne sont pas exposées aux risques de marché et sont mobilisables à tout moment. Le Conseil d'Administration a toutefois décidé de plafonner ce montant à 70 millions d'euros en 2012.

Ainsi, la VaR (12 mois ; 95%) devra en permanence rester inférieure à 70 millions d'euros.

Cet indicateur est calculable au niveau du portefeuille des titres de placement (AFS) et de transaction (HFT).

Par ailleurs, le « stress scénario » permet de vérifier mensuellement que le stock de plus-values permet au portefeuille de résister à un choc supplémentaire des paramètres de marché.

b) Seuil d'alerte

Pour déceler toute évolution défavorable malgré le respect des indicateurs de risques, un seuil d'alerte est mis en place.

Il repose sur la mesure quotidienne de la variation de la valeur du portefeuille à partir d'une situation de référence selon les modalités ci-dessous.

La situation de référence est la valeur maximale du portefeuille enregistrée au cours des 6 derniers mois écoulés.

Partant de la situation de référence, si la dévalorisation constatée du portefeuille par rapport à la situation de référence atteint la moitié de la limite globale de perte, soit 35 millions d'euros, le Comité de Placement ainsi que la DRCP sont informés de la situation en vue d'analyser l'exposition du portefeuille aux risques de marché et de prendre les décisions assurant une exposition aux risques compatible avec les objectifs de maîtrise des risques.

Si la dévalorisation constatée du portefeuille par rapport à la situation de référence atteint la limite globale de perte, soit 70 millions d'euros, le Conseil d'Administration est informé de la situation et des mesures prises pour stopper les dépréciations.

Au regard de cet indicateur, le seuil d'alerte de 35 millions d'euros n'a pas été franchi au cours du premier semestre 2012. Au 30 juin 2012, la caisse régionale est en dessous du seuil d'alerte.

Il convient de préciser que le suivi quotidien n'est par définition accessible que pour les produits disposant des valeurs liquidatives quotidiennes. La caisse régionale ne connaît la valeur exacte de la dévalorisation constatée sur l'ensemble du portefeuille qu'aux dates d'arrêté (en J+15 en moyenne).

c) Suivi ligne à ligne

Quotidiennement, le pilotage de l'exposition aux risques s'effectue à travers la règle applicable ligne par ligne conduisant à liquider un placement au cas où sa dévalorisation correspondrait à une évolution particulièrement défavorable, c'est-à-dire envisageable statistiquement dans moins de 2 cas sur 100, sur un horizon de 3 mois.

Le fichier de contrôle mis en place calcule le rendement de chaque produit de l'ensemble du portefeuille de placement (hors FCPR), ainsi que des Futures et Options, en comparant son rendement depuis investissement à la VaR paramétrique : VaR 95% et VaR 98%.

Un 'STOP' s'affiche à côté de l'instrument qui ne respecte pas la règle : Rendement > VaR 95%.

Une 'Alerte' s'affiche à côté de l'instrument qui ne respecte pas la règle : Rendement > VaR 98%. 'OK' s'affichera dans le cas de respect de ces deux règles.

La valorisation du portefeuille est effectuée au moins mensuellement sur la base des cours du dernier jour de chaque mois.

Au cours du premier semestre de l'année 2012, pour le suivi ligne à ligne, des messages d'alerte ont été enregistrés. Cette situation a été immédiatement portée à la connaissance du Directeur Financier.

d) Conséquences sur l'allocation du portefeuille

La limite globale de perte, pour être respectée à tout moment, implique une limitation de l'exposition du portefeuille à certains risques.

Ceci se traduit par une quote-part plafond par type de risque :

Type de risque	VNC en millions d'euros au 31/12/11	Allocation au 31/12/11	VNC en en millions d'euros au 30/06/12	Allocation au 30/06/12
Actions	32,19	1,90%	17,45	0,93%
Obligations/crédit	236,13	13,96%	26,39	1,40%
Performance absolue	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Gestion Alternative	0,18	0,01%	0,18	0,01%
Monétaire	1 391,26	82,23%	1837,48	97,66%
Produits structurés et dérivés	32,16	1,90%	0,00	0,00%

NB : VNC pour Valeur Nette Comptable

La politique de la caisse régionale est actuellement d'orienter ses investissements sur les supports les moins complexes.

III. Exposition : activités de marché (Value at Risk)

III.I. Les montants des excédents de ressources propres

Au 30 juin 2012, ces excédents étaient placés à hauteur de 2 302 millions d'euros avec la répartition suivante (hors filiales consolidées) :

30/06/2012		Normes IAS / IFRS					
En millions d'euros		détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente (*)	détenus à des fins de transaction	à la juste valeur par option	Prêts et créances	Total
Normes françaises	activité de portefeuille		53	1			54
	investissement	347			10		357
	placement		1869		16	6	1891
	Total	347	1922	1	26	6	2302

(*)A ces montants, il faut ajouter les titres de participation (946 millions d'euros) imputés dans le portefeuille des titres disponibles à la vente.

III.II. Les familles de produits utilisables dans le cadre de la gestion des excédents de ressources propres

L'objectif recherché en constituant les portefeuilles de titres est une contribution à l'amélioration de la rentabilité de la caisse régionale, en exposant de manière contingentée les résultats de la caisse régionale aux fluctuations des valeurs de ces titres, de manière à préserver le niveau des fonds propres.

Aussi, dans le cadre du respect d'une limite globale de dévalorisation du portefeuille sur un horizon de 12 mois, la gestion du portefeuille vise à optimiser les résultats de cette gestion grâce à une allocation utilisant les supports d'investissement suivants :

- OPCVM investis en actions, sur toutes zones géographiques,
- OPCVM ou des titres détenus en direct, exposant à un risque « crédit » (obligations, crédits bancaires) dont les valeurs varient en fonction des probabilités de défaillance des contreparties et des taux de marché,
- OPCVM investis dans des obligations convertibles en actions,
- OPCVM permettant de prendre une exposition sur les autres classes de risques régulièrement valorisés dans les marchés financiers comme les matières premières ou la volatilité des prix de certains actifs,
- OPCVM monétaires,
- Des produits structurés et dérivés ainsi que des titres en direct, sous réserve d'une approbation préalable des opérations par le Comité de Placement.

III.III. Le classement comptable des opérations de la gestion des excédents de ressources propres

Le classement comptable des titres est fonction des caractéristiques techniques et des intentions de gestion, en particulier en matière de cession.

- Titres détenus jusqu'à l'échéance (HTM pour « held to maturity »)

Ce portefeuille est composé de titres destinés à être détenus jusqu'à l'échéance finale. Il comprend des obligations et des EMTN à taux fixe en euros émis par des émetteurs publics ou privés (bancaires et industriels) de bonne qualité dont la notation à la souscription est généralement égale à A ou au minimum à BBB. Ces titres représentaient au 30 juin 2012 un encours global de 347 millions d'euros.

Par ailleurs, la caisse régionale s'impose des règles de diversification sectorielle et de concentration des notes (au moins 70% des émissions avec une note supérieure ou égale à A-). Sur cet encours global de 347 millions d'euros, les encours souverains représentent 91 millions, soit 26%, dont 56 millions sur la France, 10 millions sur l'Italie et 25 millions sur l'Allemagne.

Ce portefeuille est destiné à procurer à la caisse régionale des revenus récurrents. Compte tenu des règles comptables liées aux titres détenus jusqu'à l'échéance, ce portefeuille n'est pas revalorisé, les titres étant comptabilisés pour leur valeur d'achat. Par ailleurs, ces titres ne peuvent pas être cédés avant l'échéance. La limite maximale en encours a été fixée à 600 millions d'euros par le Conseil d'Administration. Les décisions d'investissements en matière de titres obligataires sont soumises au Comité des Engagements, compte tenu des risques de crédit associés.

- Titres à la juste valeur par option (HFT pour « held for trading »)

Ce portefeuille est constitué des titres acquis en vue de réaliser un profit à court terme. Au 30 juin 2012, l'encours de ce portefeuille s'élevait à 26 millions d'euros. Ce portefeuille est constitué principalement de produits indexés sur la performance des marchés actions. De plus, ces produits sont souvent accompagnés d'une garantie en capital. Les variations de valeur de marché des titres de ce portefeuille (plus ou moins-values latentes) sont imputées en compte de résultat.

La limite en encours de ce portefeuille a été fixée à 200 millions d'euros par le Conseil d'Administration.

- Titres non cotés représentatifs de prêts (« loan and receivable »)

Sont inscrits dans ce portefeuille les titres non cotés représentatifs d'une créance. Conformément aux directives de Crédit Agricole SA, la caisse régionale y loge des TSDI émis par PREDICA. L'encours de ce portefeuille était de 6 millions d'euros au 30 juin 2012. En cas de dévalorisation des titres de ce portefeuille, des provisions seront constituées dont les dotations s'imputeront sur le compte de résultat.

- Titres détenus à des fins de transaction

Dans le cadre de contrats de liquidité, la caisse régionale détient des actions propres pour un encours de 1 million d'euros au 30 juin 2012.

- Titres disponibles à la vente (AFS pour « available for sale »)

Ce portefeuille, d'un encours de 2 868 millions d'euros au 30 juin 2012, regroupe l'ensemble des autres titres. Il comprend en particulier les titres de participation (soit 946 millions d'euros au 30 juin 2012) et des titres acquis dans le cadre de la gestion des excédents de fonds propres et marginalement de titres acquis dans le cadre des opérations de la Direction des Entreprises, pour un montant global de 1 922 millions d'euros.

Ces derniers s'insèrent dans la mise en œuvre de la politique de placement. Il s'agit d'obtenir une performance supérieure au rendement d'un placement sans risque, tout en conservant une bonne liquidité des placements. Dans les comptes consolidés, l'application des normes comptables IAS/IFRS conduit à imputer les plus et moins-values de ce portefeuille en variation de la situation nette, et donc sans impact sur le compte de résultat.

La limite en encours de ce portefeuille, hors titres de participation, a été fixée à 2 200 millions d'euros par le Conseil d'Administration.

III.IV. Les principales orientations de gestion mises en œuvre au cours de l'exercice

Concernant le portefeuille AFS, l'allocation sur le premier semestre de l'année 2012 a évolué comme suit :

Compartiment	31/12/11	30/06/12
Actions	4,71% (1)	3,17% (2)
Gestion alternative	0,01%	0,01%
Obligations	12,52%	0,04%
Monétaire régulier	82,75%	96,78%
Performance absolue	0,00%	0,00%

(1) dont 2,84% de FCPR ; (2) dont 2,29% de FCPR

IV. Risque action

Le risque action représente le risque de perte en capital qui se traduit par la baisse du cours des actions ou parts détenus en portefeuille.

IV.I. Risque sur actions provenant des activités de trading et d'arbitrage

Au 30 juin 2012, la caisse régionale ne détient pas en portefeuille des titres réalisés par des opérations de trading ou d'arbitrage sur actions.

IV.II. Risque sur actions provenant des actifs financiers disponibles à la vente

Au 30 juin 2012, la caisse régionale détient un portefeuille de placement en actions pour un montant de 46 millions d'euros en valeur de marché. Ceci inclut l'encours engagé et libéré de nos FCPR qui totalise 35 millions d'euros pour un gain latent de 6,33 millions d'euros.

4.2.2. Perspectives d'évolutions et incertitudes pour le second semestre 2012

L'allocation d'actif ne devrait pas évoluer significativement au cours du second semestre et la part des fonds monétaires devrait rester proche de son niveau actuel. La caisse régionale envisage de poursuivre le renforcement progressif de son portefeuille de titres d'investissements notamment dans la perspective des nouveaux ratios de liquidité, et, marginalement, de profiter d'éventuelles opportunités sur les marchés d'actions et de taux pour ce qui concerne le portefeuille de placement.

4.3. Risques particuliers induits par la crise financière

Financements avec effet de levier

Exposition et nombre de dossiers LBO de la caisse régionale

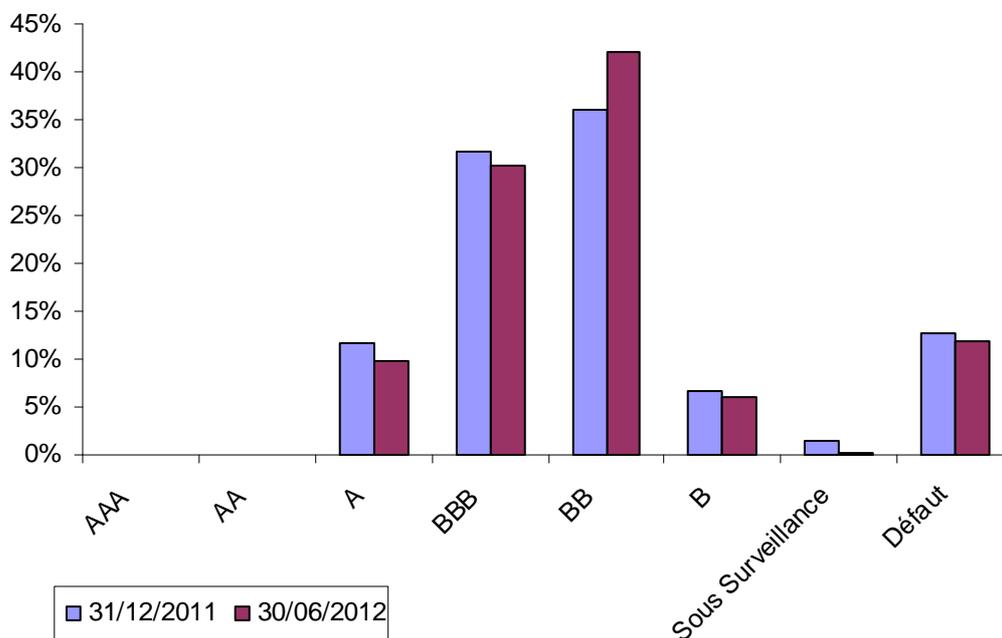
En Millions d'EUROS	30.06.2012		31.12.2011	
	Engagements*	Encours	Engagements*	Encours
EXPOSITION LBO				
TOTAL	729.0	528.8	892.5	583.5
En nombre de sociétés (Siren)	171 sociétés (Siren)		198 sociétés (Siren)	
En nombre de dossiers (Groupes)	95 dossiers (Groupes)		106 dossiers (Groupes)	
*Bilan + hors bilan				

Source : Données de gestion Bâle II

L'exposition de la caisse régionale aux financements de type LBO a encore diminué en termes d'engagements au 1^{er} semestre 2012, pour atteindre 729 millions d'euros, répartis sur 95 dossiers (baisse de 18,3%).

Le point haut de nos engagements en termes de LBO avait été atteint au 31 décembre 2010 avec 1 120 millions d'euros.

Qualité du portefeuille LBO de la caisse régionale

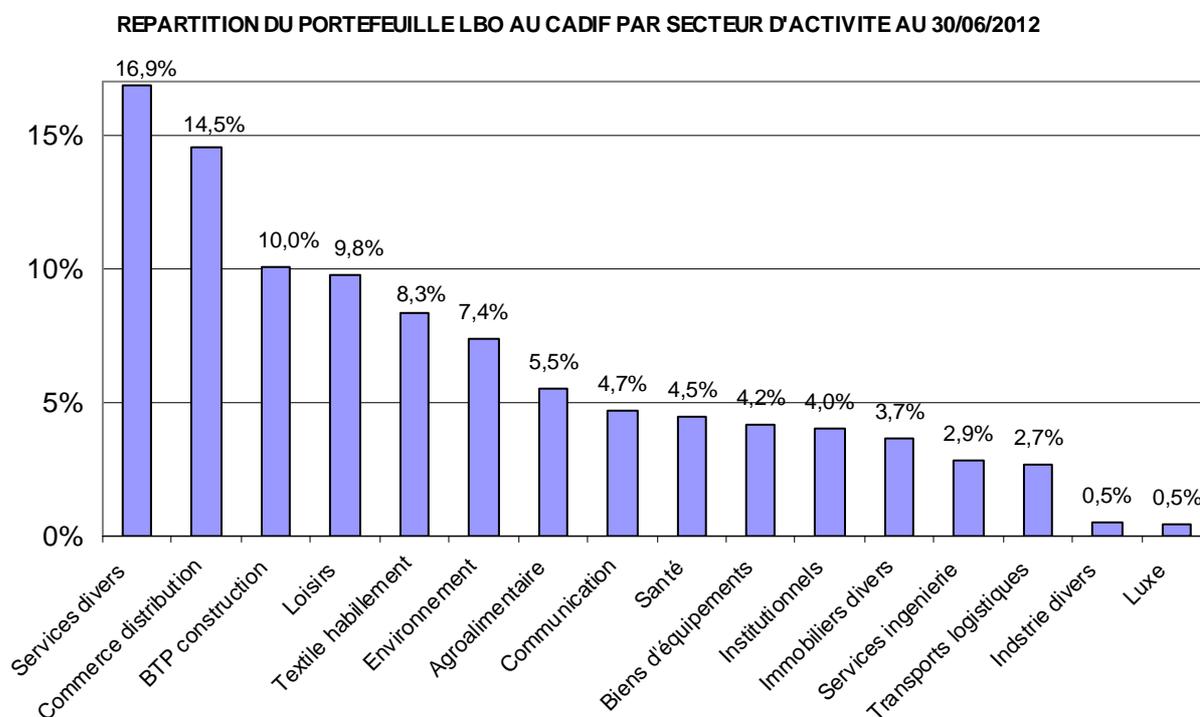


La qualité du portefeuille LBO demeure plutôt stable au 1^{er} semestre 2012, avec cependant une augmentation des encours avec une notation BB (équivalent D- D+ en Bâle II) correspondant à une note moyenne pour les LBO.

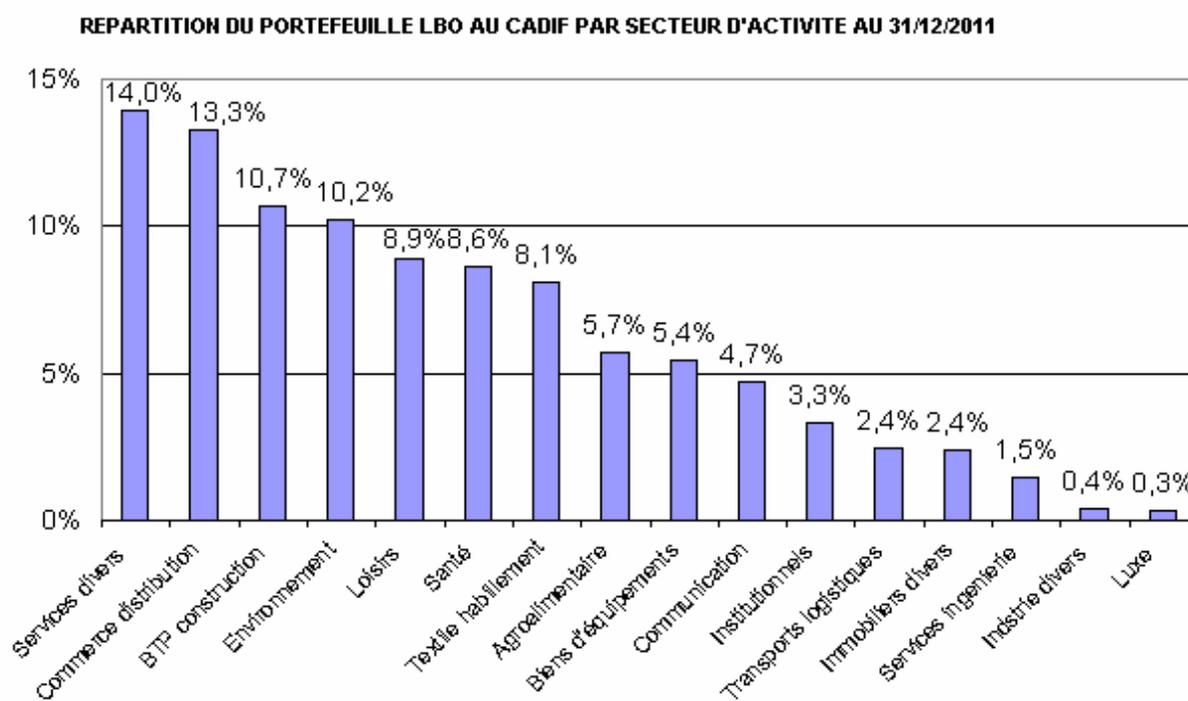
Ce transfert de note traduit d'une part une légère baisse des meilleurs niveaux de notes (A BBB) provenant de remboursement de certains de nos encours et d'autre part de la baisse du défaut provenant principalement du passage en pertes d'un dossier (encours 8,5 millions d'euros).

Répartition des engagements LBO par secteurs d'activités

Ventilation au 30/06/2012



Ventilation au 31/12/2011



Au 1^{er} semestre 2012, le poids de la filière service divers qui représentait 14% des engagements LBO de la caisse régionale au 31 décembre 2011 a été augmenté à 16,9% alors que son encours est stable à 117 millions d'euros et en liaison avec la baisse globale des encours LBO de 18%.

Pour la même raison le poids de la filière Commerce distribution croit de 13,3% à 14,5% malgré la baisse de ses encours.

Au 30 juin 2012 seul ces deux filières dépassent 10% du total des engagements LBO ; le portefeuille LBO du Crédit Agricole d'Ile-de-France apparaît ainsi correctement diversifié.

4.4. Gestion du bilan

4.4.1. Risque de taux d'intérêt global

I. Principales évolutions

Le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt.

II. Objectifs et politique

L'exposition globale au risque de taux est mesurée par la mise en évidence de GAPS synthétiques, par type de taux, entre les ressources et les emplois non adossés :

- Les GAPS à taux fixe sont issus de la comparaison entre les passifs à taux fixe (ressources) et les actifs à taux fixes (emplois). Sont pris en compte tous les passifs et actifs sensibles aux variations de taux fixe, qu'ils soient échéancés (par exemple prêts taux fixe à l'actif, avances globales au passif), ou non échéancés (par exemple immobilisations à l'actif, fonds propres et DAV au passif). Dans le cas des postes non échéancés, leur sensibilité aux variations de taux fixe est appréciée au travers de conventions d'écoulement, périodiquement actualisées par la Direction de la Gestion Financière de Crédit Agricole SA.

- Les GAPS inflation sont issus de la comparaison entre les passifs indexés sur l'inflation (principalement Livret A, CSL ...) et les emplois indexés sur l'inflation (prêts indexés). A l'instar des GAPS taux fixe, sont pris en compte tous les passifs et actifs sensibles à l'inflation, qu'ils soient échéancés ou non (dans ce dernier cas, des conventions d'écoulement sont utilisées).

Le calcul de l'exposition globale au risque de taux se fait par agrégation des différents GAPS avec :
GAP synthétique = GAPS à taux fixe + GAPS Inflation

Ce calcul est effectué mensuellement depuis l'arrêté du 31 mars 2011. A chaque mesure de l'exposition au risque de taux, une projection des encours des différents postes indiqués ci-dessus est réalisée de 1 à 30 ans, par pas annuel.

Cette mesure est complétée par la prise en compte du portefeuille d'instruments de couverture, qui vient modifier l'exposition au risque de taux de la caisse régionale.

Les conventions et méthodes utilisées ont été approuvées en Comité Financier, validées annuellement par le Conseil d'Administration et sont régulièrement actualisées sur la base notamment des travaux d'analyse historique et de modélisation menés par le département Gestion Financière.

Le calcul des GAPS est réalisé à partir de l'outil « Cristaux II » développé par Crédit Agricole SA. Les GAPS calculés par l'outil Cristaux II sont remontés mensuellement à Crédit Agricole SA, et examinés trimestriellement par le Comité Financier. Le reporting de l'évolution des GAPS synthétiques et du respect des limites associées à la Direction Générale est réalisé mensuellement, via le tableau de bord de gestion financière.

La caisse régionale a par ailleurs acquis en début d'année un outil de simulation et d'aide à la décision, afin de compléter l'approche risque par une approche PNB, et ainsi d'optimiser le couple rendement / risque de la caisse régionale.

Pour la couverture des GAPS ainsi calculés, plusieurs moyens sont à la disposition de la caisse régionale :

- la variation de la durée d'une part de ses actifs et d'autre part de ses ressources, en particulier en modulant la durée de ses avances globales,
- au besoin et en complément, la réalisation d'opérations de hors bilan, notamment des swaps de macro-couverture.

I.II. Gestion du risque

L'exposition au risque de taux sur la base des modèles Cristaux II a évolué comme suit (GAPs synthétiques) :

	1 an (1)	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
GAP au 31/12/2011	750	596	912	481	407
GAP au 31/03/2012	597	272	192	-95	30
GAP au 30/06/2012	467	204	216	-68	51

(1) année 1 moyennée sur 12 mois

Le dispositif de limites prévoit :

- que l'impact en PNB actualisé d'un choc de 200 bps appliqué sur toute la durée (30 ans) des GAPS synthétiques (taux fixe + inflation) ne doit pas dépasser 10% des fonds propres net (VAN des GAPS inférieure à 10% des fonds propres nets). Par ailleurs un seuil d'alerte est atteint dès que cette limite est consommée à 80%, c'est-à-dire dès que le ratio VAN/FP atteint 8 %.
- de fixer des limites de concentration sur les GAPS sur un horizon de 10 ans, déclinées en 2 sous limites :
 - la limite sur l'horizon court terme (sur les 24 premiers mois en horizon glissant, dans la limite de 2 ans calendaires) ne doit pas dépasser 5 % du PNB d'activité budgété,
 - la limite sur l'horizon de gestion (de 2 à 10 ans calendaires) ne doit pas dépasser 4 % du PNB d'activité budgété.

Par ailleurs un seuil d'alerte à 70 % est fixé sur ces limites de concentration.

Sur la base des données au 31 mars 2012, l'implémentation de ces règles aboutit au système de limites suivant :

FP prudentiels (Tier 1+ Tier 2) après déductions des participations au 31/12/11	3 375
Produit Net Bancaire budgété pour l'année (2)	895,0

Recommandations Crédit Agricole S.A. pour la CR		Choc +/-200bp
Ratio FP	<	10,00%
Ratio PNB	<	4 - 5 %

= la VAN 30 ans doit être inférieure à 10 % des FP
= exprimée en limite GAP Synthétique MAX sur 10 an

(1) FP définitifs

(2) Prévisions contrôle de gestion

La limite de concentration sur 10 ans (GAP SYNTHETIQUE MAX) :

- la limite GAP pour les 2 premières années doit être inférieure ou égale à 5 % du PNB d'activité budgété pour un choc de 200 bps
- la limite GAP pour les années 3 à 10 doit être ≤ 4 % du PNB pour un choc de taux de 200 bps

en MEUR	A1 glissante	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Limites	2 238	2 238	1 790	1 790	1 790	1 790	1 790	1 790	1 790	1 790

Ces limites sont revues annuellement et validées par le Conseil d'Administration.

Depuis le 31 décembre 2011, la consommation de ces limites a évolué comme suit :

	12/2011	03/2012	06/2012
Ratio VAN/FP (choc +/- 200 bps)	(6,42%/- 9,59%)	(5,29%/- 8,48%)	(5,64%/- 9,15%)
Limite VAN/FP (choc +/- 200 bps)	10%	10 %	10%
Respect de la limite GAP annuelle	Oui/Oui	Oui/Oui	Oui/Oui

II. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2012

La forte volatilité des taux et la tendance baissière ont modifié en profondeur les niveaux de remboursements anticipés observés sur les crédits. Ce paramètre, ajusté sur les GAPS au 30 juin 2012, sera observé avec attention tout au long du second semestre 2012.

4.4.2. Risque de change

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.

Les caisses régionales ne peuvent pas prendre de positions de change.

Les opérations de change initiées par la caisse régionale sont systématiquement couvertes de manière à annuler tout risque lié aux fluctuations des cours des devises.

4.4.3. Risque de liquidité et financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

I. Principales évolutions

II. Objectifs et évolutions

Les exigences réglementaires en matière de liquidité sont définies par :

- Le règlement CRBF n°88-01 modifié par l'arrêté du 11 septembre 2008 relatif à la liquidité modifiée,
- l'instruction de la Commission bancaire n°88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité modifiée par l'instruction n°93-01 du 29 janvier 1993 et n°2000-11 du 4 décembre 2000,
- l'instruction de la Commission bancaire n°89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

Le dispositif de surveillance du risque de liquidité repose sur le calcul du coefficient de liquidité réglementaire à un mois (et ratios d'observation), calculé tous les mois.

Dans le cadre des relations financières internes au Groupe Crédit Agricole, un dispositif de surveillance et de gestion du risque de liquidité du groupe vient en complément des obligations réglementaires.

Cet encadrement s'opère en distinguant le risque de liquidité à court terme du risque de liquidité à moyen long terme.

En ce qui concerne l'encadrement du risque de liquidité à court terme, les différentes entités du groupe sont dotées d'une limite de refinancement à court terme. Cette limite constitue une enveloppe maximum de refinancement de marché à court terme. Elle est ventilée sur plusieurs plages de maturité : à 1 jour (CCT), à 1 semaine, à 1 mois, à 3 mois, au-delà de 6 mois et jusqu'à 1 an.

En ce qui concerne l'encadrement du risque de liquidité à moyen terme, le nouveau dispositif impose le respect de limites en concentration d'échéances. Par ailleurs, le différentiel épargne/avance fait l'objet d'une facturation ou rémunération sur la base du coût des émissions à moyen long terme du Groupe Crédit Agricole.

Le risque de liquidité est piloté également au travers du Différentiel Collecte / Crédits. Le DCC est calculé à partir des données fin de mois, et le DCC prévisionnel à partir des prévisions de crédit / collecte à 12 mois. Cet indicateur a été complété par la DMF (Dépendance aux Marchés Financiers) depuis le 31 mars 2012. La DMF a pour objectif de mesurer les retours en financement liés à l'activité commerciale des caisses régionales.

Par ailleurs, le calcul du coefficient de transformation est réalisé à partir des sources de données utilisées pour les reportings PELICAN et CRISTAUX 2.

I.II. Gestion du risque

La situation de la caisse régionale au regard de ces différents indicateurs est présentée trimestriellement au Comité Financier qui, sur la base des analyses menées par le département Gestion Financière, décide de la politique de liquidité à mettre en œuvre.

La politique de gestion de la liquidité de la caisse régionale repose sur l'adossement global des ressources aux actifs à financer en capitaux et en durées. Elle se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès de Crédit Agricole SA ou en interbancaire, via la mise en place d'un programme d'émission de Titres de Créances Négociables (TCN).

La caisse régionale, au-delà de ses ressources clientèle, a en effet la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole SA sous plusieurs formes : Compte Courant de Trésorerie, Emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), Avances globales (50% des prêts accordés à moyen / long terme). Elle peut également émettre des Titres de Créances Négociables (CDN sur les durées \leq 1 an ; BMTN au-delà d'un an).

Afin de compléter l'analyse du risque de liquidité à moyen long terme, depuis fin 2009, la caisse régionale détermine et suit un coefficient de transformation (rapport entre les emplois pondérés par les durées restant à courir d'une part, les ressources pondérées par les durées restant à courir d'autre part, multiplié par 100).

La méthodologie utilisée pour le pilotage du risque de liquidité repose sur l'analyse de plusieurs indicateurs :

- le ratio de liquidité réglementaire à un mois,
- la limite d'endettement à court terme attribuée à la caisse régionale et l'évolution de sa consommation,
- le déficit Epargne/Avances et l'évolution de sa facturation,
- Le DCC (Déficit Crédit Collecte) et la DMF (Dépendance aux Marchés Financiers),
- le coefficient de transformation.

Le processus groupe de mesure des GAPS de liquidité et des réserves s'articule en deux phases :

- La mesure de GAPS de liquidité à court terme (1 jour à 12 mois) et à moyen long terme (au-delà de 1 an et jusqu'à 30 ans) : ces GAPS sont obtenus par confrontation des flux entrants de liquidité (Tombée d'échéances ou cession d'actifs) et des flux sortants de liquidité (Remboursement de dettes),
- La mise en rapport des GAPS court terme avec les réserves de liquidité disponibles. Ces réserves de liquidité, constituées d'actifs liquéfiables (titres, créances éligibles BCE, ...) sont utilisées pour la fermeture du GAP lorsque celui-ci est négatif.

Le calcul et le suivi de ces différents GAPS de liquidité est réalisé au travers d'un l'outil bureautique (« Pélican ») qui permet de :

- mesurer les GAPS de liquidité définis ci-dessus et suivre leur évolution,
- suivre le niveau des réserves de liquidité disponibles,
- agréger l'ensemble des données au niveau du Groupe Crédit Agricole.

II. Exposition

Le Coefficient de liquidité a évolué comme suit :

	31/12/2011	31/03/2012	30/04/2012	31/05/2012	30/06/12
Coefficient de liquidité	104,56%	135,46%	128,55%	116,01%	127,52%

La limite d'endettement à court terme de la caisse régionale s'établissait à 7 334 millions d'euros jusqu'au 31 mars 2012, et à 6 891 millions d'euros depuis. Sa consommation a évolué comme suit (en M€) :

	31/12/2011	31/03/2012	30/06/12
Consommation de la limite d'endettement à court terme	4 447	3 696	3 418

III. Perspectives d'évolution et incertitudes pour le second semestre 2012

Au cours de second semestre, la caisse régionale continuera de privilégier la collecte clientèle comme principale source de refinancement, de façon à réduire autant que possible sa dépendance au marché financier. Au 1^{er} juillet 2012, la limite d'endettement à court terme passera à 5 990 millions d'euros.

4.5. Risques opérationnels

I. Description – Définition

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique exclu.

II. Principales évolutions et/ou actions

II.I. Organisation et dispositif de surveillance des risques

Les actions restant à mettre en place sur 2012 concernent :

- les plans d'action résultant de l'analyse de la cartographie des risques opérationnels 2011,
- la formation des unités déclarantes à la saisie de la collecte RO dans le nouvel outil RCP/ Olimpia,
- la campagne de la cotation des scénarii majeurs à terminer pour le 01 septembre 2012,
- la nouvelle campagne cartographie 2012 des risques opérationnels à débiter en septembre 2012.

II.II. Méthodologie

1-Processus de Collecte

Le processus de collecte des pertes est un dispositif décentralisé auprès d'Unités Déclarantes, actualisées au cours du 1^{er} semestre 2012, elles sont au nombre de 46.

L'envoi de la collecte est effectué mensuellement par le manager risque opérationnel, qui anime, contrôle et valide (notamment en coordination avec la comptabilité) le recensement des incidents, en appliquant la méthodologie et les outils Groupe CASA.

Le tableau de bord reprenant l'ensemble des incidents déclarés a été transmis trimestriellement à la Direction Générale et aux membres du Conseil de Direction. Les faits marquants, l'analyse du coût du risque opérationnel et le fonctionnement du dispositif de collecte y sont également décrits. De plus, ces éléments ont été présentés aux Comités de Contrôle Interne des 29 mars et 13 juin 2012.

2-Surveillance du dispositif risques opérationnels

Le reporting des alertes Risques Opérationnels mis en place, afin de présenter à la Direction Générale les incidents ayant une conséquence financière supérieure ou égale à 150 milliers d'euros (définitive ou estimée) et/ou un risque d'image supérieur ou égal à 1 000 clients, a fait l'objet du déclenchement de neuf procédures d'alerte sur le premier semestre 2012.

Conformément à la lettre Jaune 2009-371 du 23/10/2009 et en complément du dispositif d'alerte existant, la caisse régionale a fait valider en Conseil d'Administration du 04 avril 2012 le seuil de déclenchement d'alerte sur un risque opérationnel constitutif d'un incident significatif (0,5% des fonds propres de base tier one soit 16,9 millions d'euros).

3-Scénarii risques majeurs

La campagne scénarii majeurs débutée début juin 2012 se terminera fin août 2012. 13 sur 18 scénarii majeurs ont été retenus et validés au Comité de Contrôle Interne du 13 juin 2012.

4-Cartographie des risques

Une campagne cartographie des risques sur 2011 a été menée de novembre 2011 à janvier 2012. Elle a fait l'objet d'une présentation au Comité de Contrôle Interne du 13 juin 2012. Une synthèse et les plans d'actions à mettre en place sont envoyés à chaque Direction concernée. 3 023 risques pour 318 processus ont été cotés.

5-Exigence en fonds propres

Crédit Agricole SA a calculé le montant des exigences en fonds propres de la caisse régionale, au titre des risques opérationnels pour 2011. L'EFP (Exigence en Fonds Propres) en méthode AMA ressort à 46,229 millions d'euros (pour la caisse régionale et les caisses locales) et l'EFP en méthode TSA à 0,992 million d'euros pour ses filiales (Socadif et Bercy Participation) soit 47,221 millions d'euros au total, ce qui représente 5 % du PNB de la caisse régionale (le total des caisses régionales est à 7,6%).

4.6. Risques de non conformité

Divers canaux de remontée des dysfonctionnements, en particulier via le service client et le contrôle périodique, permettent au Responsable de la Conformité pour les Services d'Investissement (RCSI) d'obtenir des indicateurs de non-conformité.

Les risques de non-conformité sont également évoqués avec les directions opérationnelles à l'occasion des réunions périodiques organisées par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent, avec la participation de la conformité et du juridique.

Par ailleurs, la conformité contribue à la validation des cotations des risques de non-conformité réalisée dans le cadre de la mise à jour de la cartographie pilotée par le Manager Risques Opérationnels.

De même trimestriellement, le Manager Risques Opérationnels communique à la conformité un tableau de bord des pertes collectées intégrant les risques de non-conformité.

L'information reçue par le RCSI des différents canaux de remontée des dysfonctionnements, fait toujours apparaître le défaut de conseil comme un risque significatif de non-conformité.

La mise en place d'outils conformes à la réglementation MIF (questionnaire connaissance et expérience, démarche de vente conseil avec Vente Personnalisée) permet de sécuriser davantage la commercialisation des produits financiers, et de mieux établir la réalité et la traçabilité du devoir de conseil.

Enfin, sur le premier semestre a eu lieu la troisième journée des « leaders de la conformité ». Dans ce cadre, 25 nouveaux Directeurs d'agence ont été nommés pour devenir auprès des autres directeurs d'agence de leur secteur les animateurs de l'ensemble des sujets traitant de conformité. Ils diffuseront ainsi l'esprit de conformité à l'ensemble du réseau.

Aussi, le RCSI est davantage présent dans l'accompagnement de la politique commerciale de la caisse régionale.

Il communique sur les obligations réglementaires et l'intégration de la conformité en tant que facteur de développement d'une nouvelle relation durable, avec le client.

C'est notamment le cas grâce au dispositif NAP (Nouvelles Activités et nouveaux Produits) qui permet, en amont de la mise en marché des nouveaux produits, d'en sécuriser la commercialisation. Ce dispositif contribue à favoriser le conseil du bon produit au bon client par une attention particulière portée sur :

- la description des caractéristiques des produits,
- la clarté et la transparence de la communication,
- la mise en avant des risques pour le client,
- la validation des ciblage,
- la protection des « personnes fragiles »,
- les rappels aux obligations réglementaires.

A la demande du RCSI, les points de vigilance trouvent toute leur place dans la documentation adressée aux commerciaux.

De plus, ces nouveaux produits sont, pour les plus complexes, accompagnés d'un bagage de formation dont la compréhension est validée par un quizz. Cette formation est rendue obligatoire pour les collaborateurs amenés à commercialiser le produit.

Dans ce cadre, 19 nouvelles activités ou nouveaux produits ont été validés sur le premier semestre 2012. Au cours du semestre écoulé, le dispositif NAP a fait l'objet d'un audit qui a confirmé la qualité de ce dispositif en ne relevant que quelques points d'amélioration.

A posteriori, le RCSI réalise des contrôles sur la commercialisation de produits sélectionnés sur des critères de risque, et en particulier sur ceux qui ont fait l'objet d'une validation dans le cadre du processus NAP. Dans le contexte actuel, les contrôles de commercialisation sont effectués sur un rythme trimestriel et dans la mesure du possible sur place en agence.

Il s'agit, sur la base d'échantillons, de vérifier la conformité des ventes et en particulier la prise en compte de la démarche MIF : qualification des clients avec le questionnaire connaissance-expérience, utilisation de l'outil Vente Personnalisée afin d'évaluer l'adéquation de l'investissement avec la situation financière et les objectifs du client.

Les résultats de ces contrôles de commercialisation sont systématiquement adressés à la Direction Générale dans le cadre des rapports trimestriels de la conformité. Concernant les risques de non conformité sur les dossiers clients à l'entrée en relation, l'outil de contrôle de conformité automatisé déployé depuis 2007 a permis de maintenir l'amélioration significative constatée post déploiement sur la conformité des entrées en relation, l'unité centralisée siège, chargée de vérifier l'exhaustivité des ouvertures de comptes de personnes morales sur la banque de détail, accentue le renforcement du dispositif de conformité à l'entrée en relation. En outre, le Contrôle de la Conformité participe aux travaux du Comité de Pilotage « conformité dossiers client » dans le cadre du plan d'action triennal de la caisse régionale pour la mise à jour des dossiers. L'avancement de ce plan qui s'appuie sur des technologies de gestion électronique de documents, est suivi au travers de reporting régulier à la Direction Générale. Un Comité Drogatoire a été mis en place afin de traiter les cas spécifiques (récalcitrants, injoignables, etc.), et décider des suites à donner à la relation client.

5. Perspectives

La caisse régionale va s'attacher dans les prochains mois à optimiser sa base de coûts pour faire face aux inéluctables hausses de la fiscalité et à la persistance des pressions réglementaires sur son PNB.

Pour accroître la satisfaction de ses clients, elle lancera une nouvelle offre d'assurance multirisque habitation, plus adaptée aux besoins spécifiques des clients, et capitalisera sur le succès observé sur le compte à composer auprès des clients.

Enfin, la caisse régionale lancera les réflexions concernant son prochain plan stratégique à horizon 2015, qui succèdera à Cap 2012, et sera en cohérence avec le projet du Groupe Crédit Agricole.

II - COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2012

(Examinés par le Conseil d'administration du Crédit Agricole d'Ile-de-France en date du 26 juillet 2012)

CADRE GENERAL

Présentation juridique de l'entité

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France est une société coopérative à capital variable, créée le 22 décembre 1901, régie par le livre V du Code Monétaire et Financier et par le livre V du Code Rural, inscrite sur la liste des « Etablissements de crédit agréés en qualité de banques mutualistes ou coopératives ». Le Crédit Agricole d'Ile-de-France est également une société de courtage d'assurances.

Son siège social est situé au 26, Quai de la Rapée, 75012 Paris.

Son numéro d'immatriculation est 775 665 615 RCS Paris. Le code APE est 651 D.

Le Certificat Coopératif d'Investissement du Crédit Agricole d'Ile-de-France est coté depuis 1988 au second marché de la Bourse de Paris (devenu Eurolist hors SRD) sous le code ISIN FR0000045528.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Intérêts et produits assimilés	3.1	582 509	1 123 753	551 851
Intérêts et charges assimilées	3.1	-325 337	-631 995	-303 295
Commissions (produits)	3.2	236 738	492 293	245 458
Commissions (charges)	3.2	-31 137	-66 963	-30 875
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	4 403	-3 719	2 343
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	10 323	32 568	25 910
Produits des autres activités	3.5	6 152	11 538	4 831
Charges des autres activités	3.5	-1 555	-4 794	-2 635
PRODUIT NET BANCAIRE		482 096	952 681	493 588
Charges générales d'exploitation	3.6	-226 592	-427 760	-212 773
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-12 530	-25 999	-12 130
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		242 974	498 922	268 685
Coût du risque	3.8	-27 954	-50 570	-13 855
RESULTAT D'EXPLOITATION		215 020	448 352	254 830
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	-758	-649	-657
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		214 262	447 703	254 173
Impôts sur les bénéfices	3.10	-74 411	-143 343	-75 829
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		139 851	304 360	178 344
Intérêts minoritaires		111	440	-61
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		139 740	303 920	178 405

RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Résultat net part du groupe		139 740	303 920	178 405
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		5 337	(8 251)	15 506
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture		(8 644)	(14 235)	100
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		(3 630)	1 371	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		(6 937)	(21 115)	15 606
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence		-		-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	(6 937)	(21 115)	15 606
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		132 803	282 805	194 011
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		253	646	889
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		133 056	283 451	194 900

Les montants sont présentés nets d'impôts.

BILAN ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011
Caisse, banques centrales		118 719	91 793
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1 - 5.5	199 345	172 683
Instruments dérivés de couverture		273 847	197 700
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4 - 5.5	2 832 422	2 621 549
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	2 125 999	1 812 725
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	27 507 081	27 504 602
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		9 043	3 649
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5.5	346 846	343 248
Actifs d'impôts courants et différés		190 951	101 933
Comptes de régularisation et actifs divers		674 056	379 138
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation aux bénéfices différée			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement	5.8	1 785	1 809
Immobilisations corporelles	5.9	185 870	192 160
Immobilisations incorporelles	5.9	46 255	45 374
Ecarts d'acquisition			
TOTAL DE L'ACTIF		34 512 219	33 468 363

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2012	31/12/2011
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	150 985	128 274
Instruments dérivés de couverture		217 098	183 688
Dettes envers les établissements de crédit	5.6	17 697 595	18 235 051
Dettes envers la clientèle	5.6	10 303 512	8 749 880
Dettes représentées par un titre	5.7	1 176 489	1 445 909
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		231 916	166 887
Passifs d'impôts courants et différés		69 575	26 043
Comptes de régularisation et passifs divers		537 251	519 648
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.10	113 774	98 081
Dettes subordonnées			
TOTAL DETTES		30 498 195	29 553 461
CAPITAUX PROPRES		4 014 024	3 914 902
Capitaux propres - part du Groupe		4 005 601	3 906 732
Capital et réserves liées		352 482	350 578
Réserves consolidées		3 446 022	3 177 940
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		67 357	74 294
Résultat de l'exercice		139 740	303 920
Intérêts minoritaires		8 423	8 170
TOTAL DU PASSIF		34 512 219	33 468 363

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'Euros)	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus						
Capitaux propres au 1er janvier 2011	114 249	3 451 280	-3 945	3 561 584	95 408		3 656 992	7 525	3 664 517
Augmentation de capital (2)	201	2 752		2 953			2 953		2 953
Variation des titres auto détenus			2 226	2 226			2 226		2 226
Dividendes versés au 1er semestre 2011		-33 749		-33 749			-33 749		-33 749
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	201	-30 997	2 226	-28 570	0	0	-28 570	0	-28 570
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	15 606	0	15 606	950	16 556
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 1er semestre 2011				0		178 405	178 405	-61	178 344
Autres variations (3)	-242	-3 267		-3 509			-3 509		-3 509
Capitaux propres au 30 juin 2011	114 208	3 417 016	-1 719	3 529 505	111 014	178 405	3 818 924	8 414	3 827 338
Augmentation de capital (2)				0			0		0
Variation des titres auto détenus		97	-1 347	-1 250			-1 250		-1 250
Dividendes versés au 2ème semestre 2011				0			0		0
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	0	97	-1 347	-1 250	0	0	-1 250	0	-1 250
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-36 721	0	-36 721	-744	-37 465
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 2ème semestre 2011				0		125 515	125 515	501	126 016
Autres variations		263		263			263		263
Ecart d'arrondi				0	1		1	-1	0
Capitaux propres au 31 décembre 2011	114 208	3 417 376	-3 066	3 528 518	74 294	303 920	3 906 732	8 170	3 914 902
Affectation du résultat 2011		303 920		303 920		-303 920	0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2012	114 208	3 721 296	-3 066	3 832 438	74 294	0	3 906 732	8 170	3 914 902
Augmentation de capital (2)	79	813		892			892		892
Variation des titres auto détenus		-55	1 408	1 353			1 353		1 353
Dividendes versés au 1er semestre 2012		-33 867		-33 867			-33 867		-33 867
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	79	-33 109	1 408	-31 622	0	0	-31 622	0	-31 622
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-6 937	0	-6 937	142	-6 795
Quote-part dans les variations de CP des entreprises mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 1er semestre 2012				0		139 740	139 740	111	139 851
Autres variations (3)	-166	-2 146		-2 312			-2 312		-2 312
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2012	114 121	3 686 041	-1 658	3 798 504	67 357	139 740	4 005 601	8 423	4 014 024

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle.

(2) : Augmentation de capital et des primes d'émission pour 2 953 milliers d'euros en 2011 et pour 892 milliers d'euros en 2012, liée aux versements des dividendes en CCI.

(3) : 3 509 milliers d'euros de CCI acquis par le Crédit Agricole d'Ile-de-France en 2010 et annulés en 2011 et 2312 milliers d'euros de CCI acquis par le Crédit Agricole d'Ile-de-France en 2011 et annulés en 2012.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2012	1er semestre 2011	31/12/2011
Résultat avant impôts	214 262	254 173	447 703
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	12 531	12 154	25 998
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	38 198	7 697	51 686
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	413	934	923
Résultat net des activités de financement		628	1 077
Autres mouvements	-23 932	8 407	5 089
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	27 210	29 820	84 773
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-568 274	838 819	202 628
Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 548 012	-149 079	12 563
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-496 865	-842 937	-894 783
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-268 660	-215 738	34 727
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	-109 137	-110 885	-181 526
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	105 076	-479 820	-826 391
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	346 548	-195 827	-293 915
Flux liés aux participations (1)	2 807	-1 248	-4 346
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-7 880	-5 320	-19 158
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-5 073	-6 568	-23 504
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	-33 879	-36 682	-33 066
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	0	-1 267	-35 514
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-33 879	-37 949	-68 580
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	307 596	-240 344	-385 999
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-828 534	-442 535	-442 535
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	91 663	104 826	104 826
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-920 197	-547 361	-547 361
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	-520 938	-682 879	-828 534
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	118 658	111 912	91 663
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-639 596	-794 791	-920 197
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	307 596	-240 344	-385 999

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées).

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.6 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole).

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participations. Au cours du premier semestre 2012, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie du Crédit Agricole d'Ile-de-France s'élève à 2,8 millions d'euros, comprenant notamment une transmission universelle de patrimoine de la filiale Bercy Data dans les comptes du Crédit Agricole d'Ile-de-France pour 1,9 million d'euros et une transmission universelle de patrimoine de deux filiales dans les comptes de la filiale consolidée Bercy Participation pour 1,2 million d'euros.

(2) Le flux de trésorerie sur le premier semestre 2012 provenant ou à destination des actionnaires comprend principalement le paiement des dividendes versés par le Crédit Agricole d'Ile-de-France à ses actionnaires, à hauteur de 31 173 milliers d'euros et le paiement des intérêts aux parts sociales à ses sociétaires pour 2 694 milliers d'euros et est relatif au résultat 2011.

TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTATS SEMESTRIELS DE LA SOCIETE MERE CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE

(sur la base des comptes sociaux du Crédit Agricole d'Ile- de-France)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Produit net bancaire	498 177	943 002	491 924
Charges générales d'exploitation	-231 680	-424 386	-212 160
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	-12 551	-26 041	-12 150
Résultat brut d'exploitation	253 496	492 575	267 614
Coût du risque	-27 925	-45 510	-11 633
Résultat d'exploitation	226 021	447 065	255 981
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-3 774	-10 081	- 790
Résultat courant avant impôt	222 247	436 984	255 191
Résultat exceptionnel			
Impôt sur les bénéfices	-67 856	-160 347	-82 181
Dotations/Reprises des F.R.B.G. et provisions réglementées			
Résultat net	154 391	276 637	173 010

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Crédit Agricole d'Ile-de-France au 30 juin 2012 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le Groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2011 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2012 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IFRS 7, informations complémentaires à donner sur les transferts d'actifs financiers	22 novembre 2011 (UE n° 1205/2011)	1 ^{er} janvier 2012

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} juillet 2012
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1 ^{er} janvier 2013

Le Crédit Agricole d'Ile de France n'attend pas d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette.

En effet :

- L'amendement de la norme IAS 1 prévoit, au sein des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux, la distinction recyclable/non recyclable.
- L'amendement de la norme IAS 19 prévoit principalement l'obligation d'enregistrer les écarts actuariels, relatifs aux régimes à prestations définies, en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Cette méthode est déjà appliquée par le Groupe (facultative dans la version actuelle d'IAS 19).

Par ailleurs, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2012.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 du Crédit Agricole d'Ile-de-France et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Informations significatives du semestre

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2012 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1. Evènements significatifs de la période

. Bascule vers un nouveau système d'information

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France a migré vers le nouveau système d'information, appelé Nice, en mai 2012. Ce système sera d'ici fin 2013 commun aux 39 caisses régionales.

. Nouvelle dépréciation durable

Une dépréciation durable sur les titres Sacam International a été constatée au 30 juin 2012 pour 11,1 millions d'euros.

Si les critères définitifs de dépréciation durable des titres SACAM International ne seront atteints qu'au 31 décembre 2012 par l'atteinte du seuil de baisse consécutive de plus de 3 ans, il convient de prendre en considération, pour la clôture des comptes au 30 juin 2012, les deux éléments suivants :

- la moins-value observée s'élève à 30% depuis le 31 décembre 2011, soit depuis plus de 6 mois,
- Crédit Agricole SA a totalement ou partiellement déprécié dans ses comptes au 31 décembre 2011 les deux participations principales détenues par la Sacam, à savoir Emporiki et Cariparma.

Ceux-ci conduisent, conformément aux normes du groupe, à déprécier durablement ces titres dès l'arrêté du 30 juin 2012.

. Extériorisation de plus values monétaires

Le non versement de dividendes de la SAS La Boétie en juin 2012 (24,7 M€ de dividendes avaient été versés au 30 juin 2011) a été compensé par l'extériorisation de plus-values monétaires à hauteur de 22,3 millions d'euros.

2.2. Informations relatives aux parties liées

. Participation du Crédit Agricole d'Ile-de-France aux refinancements accordés par la SFEF (Société de Financement de l'Economie Française).

A chaque émission de la SFEF, une avance spécifique est systématiquement mise en place par Crédit Agricole SA au profit du Crédit Agricole d'Ile-de-France au prorata de sa part. A l'intérieur du Groupe Crédit Agricole, la quote-part attribuée aux caisses régionales est de 70%. La quote-part du Crédit Agricole d'Ile-de-France est ensuite déterminée selon le poids relatif de ses crédits clientèle dans le total de ces mêmes crédits pour l'ensemble des caisses régionales, tel que mesuré au 31/12/2007 par la Banque de France.

Le montant total des avances spécifiques accordées aux caisses régionales et aux filiales du groupe est le miroir des prêts de la SFEF à Crédit Agricole SA.

En contrepartie de cette avance, le Crédit Agricole d'Ile-de-France apporte en garantie à Crédit Agricole SA des créances habitat. Cette garantie est enregistrée en engagements hors bilan.

Au 30 juin 2012, le montant des avances consenties au Crédit Agricole d'Ile-de-France est de 259,2 millions d'euros et la garantie donnée à Crédit Agricole SA s'élève à 362,6 millions d'euros.

. Participation du Crédit Agricole d'Ile-de-France aux émissions de Crédit Agricole Home Loan SFH (anciennement Crédit Agricole Covered Bonds).

La quote-part reçue par le Crédit Agricole d'Ile-de-France sur les émissions de Crédit Agricole Home Loan SFH s'élève à 1 860,8 millions d'euros au 30 juin 2012 et en contrepartie, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a apporté à Crédit Agricole Home Loan SFH 2 977,3 millions d'euros de créances en garantie.

. Distribution d'avances spécifiques CRH (Caisse de Refinancement Hypothécaire) par Crédit Agricole SA.

Au 30 juin 2012, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a reçu de Crédit Agricole SA 890,9 millions d'euros d'avances spécifiques CRH et il a apporté à la CRH un collatéral de 2 269,3 millions d'euros.

. Distribution d'avances spécifiques BEI (Banque Européenne d'Investissement) par Crédit Agricole SA.

En mars 2010, une convention cadre intra-groupe de garantie financière a été signée entre Crédit Agricole SA et le Crédit Agricole d'Ile-de-France.

La BEI met à disposition de Crédit Agricole SA des prêts. Le produit des prêts BEI est rétrocédé par Crédit Agricole SA au Crédit Agricole d'Ile-de-France sous forme d'avances, pour lui permettre de financer des investissements éligibles aux financements BEI et notamment des investissements réalisés par certaines collectivités publiques françaises et par des petites et moyennes entreprises françaises.

En garantie de ces avances, le Crédit Agricole d'Ile de France remet en pleine propriété des créances éligibles au profit de Crédit Agricole SA. Ces créances font l'objet par la suite de cessions Dailly au profit de la BEI.

Au 30 juin 2012, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a reçu de Crédit Agricole SA 177,0 millions d'euros d'avances spécifiques BEI et il a apporté à Crédit Agricole SA au titre de la BEI un collatéral de 196,1 millions d'euros.

. Distribution d'avances spécifiques CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) par Crédit Agricole SA.

En juin 2011, une convention cadre intra-groupe de garantie financière a été signée entre Crédit Agricole SA et le Crédit Agricole d'Ile-de-France.

La CDC met à disposition de Crédit Agricole SA des prêts. Le produit des prêts CDC est rétrocédé par Crédit Agricole SA au Crédit Agricole d'Ile-de-France sous forme d'avances, pour lui permettre de financer des investissements éligibles aux financements CDC et notamment des investissements réalisés par certaines collectivités publiques françaises ou associations.

En garantie de ces avances, le Crédit Agricole d'Ile-de-France remet en pleine propriété des créances éligibles au profit de Crédit Agricole SA. Ces créances font l'objet par la suite de cessions Dailly au profit de la CDC.

Au 30 juin 2012, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a reçu de Crédit Agricole SA 60,7 millions d'euros d'avances spécifiques CDC et il a apporté à Crédit Agricole SA au titre de la CDC un collatéral de 58,4 millions d'euros.

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Sur opérations avec les établissements de crédit	9 833	17 584	8 460
Sur opérations internes au Crédit Agricole	30 674	31 032	13 991
Sur opérations avec la clientèle	487 221	975 760	482 234
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente		1	1
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 283	10 193	5 743
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	49 498	89 183	41 422
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	582 509	1 123 753	551 851
Sur opérations avec les établissements de crédit	-3 560	-1 858	-972
Sur opérations internes au Crédit Agricole	-225 240	-465 934	-223 626
Sur opérations avec la clientèle	-43 482	-58 166	-30 082
Sur dettes représentées par un titre	-9 175	-16 314	-6 786
Sur dettes subordonnées		-1 077	-628
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	-43 880	-88 645	-41 200
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées		-1	-1
Charges d'intérêts	-325 337	-631 995	-303 295

(1) dont 5 553 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2012 contre 13 918 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 7 357 milliers d'euros au 30 juin 2011.

(2) dont 1 764 milliers d'euros au 30 juin 2012 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 3 609 milliers d'euros au 31 décembre 2011 et 1 805 milliers d'euros au 30 juin 2011.

3.2. Commissions nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012			31/12/2011			30/06/2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	703	-1 749	-1 046	1 254	-1 505	-251	558	-193	365
Sur opérations internes au Crédit Agricole	35 378	-10 487	24 891	63 869	-16 454	47 415	30 018	-8 687	21 331
Sur opérations avec la clientèle	63 953	-1 619	62 334	117 991	-1 995	115 996	58 575	-1 025	57 550
Sur opérations sur titres		-27	-27		-108	-108		-66	-66
Sur opérations de change	54		54	359		359	115		115
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan			0	20 021	-7 545	12 476	8 775	-2 918	5 857
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	132 767	-17 255	115 512	280 051	-39 356	240 695	143 065	-17 986	125 079
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	3 883		3 883	8 748		8 748	4 352		4 352
Produits nets des commissions	236 738	-31 137	205 601	492 293	-66 963	425 330	245 458	-30 875	214 583

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	1 733	-9 540	-424
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	1 579	3 465	1 720
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	1 092	2 356	1 047
Résultat de la comptabilité de couverture	-1		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4 403	-3 719	2 343

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	325 622	325 622	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	171 054	154 568	16 486
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	154 568	171 054	-16 486
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	391 052	391 052	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	164 956	226 096	-61 140
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	226 096	164 956	61 140
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	716 674	716 674	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	306 178	306 178	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	182 445	123 733	58 712
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	123 733	182 445	-58 712
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	184 638	184 638	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	14 466	170 172	-155 706
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	170 172	14 466	155 706
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	490 816	490 816	0

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	270 467	270 467	0
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	141 808	128 659	13 149
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	128 659	141 808	-13 149
Couvertures de flux de trésorerie	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger	0	0	0
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			0
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	58 593	58 593	0
Variations de juste valeur des éléments couverts	17 716	40 877	-23 161
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	40 877	17 716	23 161
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt	0	0	0
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			0
Total résultat de la comptabilité de couverture	329 060	329 060	0

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dividendes reçus	2 780	28 980	27 674
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	22 532	11 515	-172
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-11 618	-7 924	-1 592
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	-3 371	-3	
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	10 323	32 568	25 910

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8.

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	-24	-49	-24
Autres produits (charges) nets	4 621	6 793	2 220
Produits (charges) des autres activités	4 597	6 744	2 196

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charges de personnel	139 504	261 431	129 848
Impôts et taxes	11 131	21 405	10 122
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	75 957	144 924	72 803
Charges d'exploitation	226 592	427 760	212 773

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Salaires et traitements (1)	69 582	126 958	61 692
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	8 209	15 754	7 789
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies) (2)		3 223	1 200
Autres charges sociales	29 761	55 993	26 027
Intéressement et participation	19 963	37 196	21 081
Impôts et taxes sur rémunération	11 989	22 307	12 059
Total charges de personnel	139 504	261 431	129 848

(1) dont au 30 juin 2012, dotation provision pour charges liées aux avantages postérieurs à l'emploi (retraite et indemnité de fin de carrière) pour 1 645 milliers d'euros.

(2) comprend les cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi (retraite et indemnité de fin de carrière), les dotations aux provisions étant classées en (1).

L'évaluation des engagements sociaux ne tient pas compte du décret 2012-847 concernant l'ouverture des droits à retraite à 60 ans adopté le 2 juillet 2012 et publié au journal officiel le 3 juillet 2012. L'entité n'attend pas d'impact significatif de son application sur son résultat et sa situation nette.

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dotations aux amortissements	12 711	26 201	12 820
- immobilisations corporelles	12 665	26 042	12 729
- immobilisations incorporelles	46	159	91
Dotations aux dépréciations	-181	-202	-690
- immobilisations corporelles		-63	-370
- immobilisations incorporelles	-181	-139	-320
Total	12 530	25 999	12 130

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Dotations aux provisions et aux dépréciations	-105 607	-207 600	-100 318
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	-86 996	-155 814	-93 430
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	-21		
Engagements par signature	-1 881	-7 456	-3 199
Risques et charges	-16 709	-44 330	-3 689
Reprises de provisions et de dépréciations	79 260	161 349	88 497
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	70 556	118 759	77 851
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs		5	5
Engagements par signature	597	10 233	8 603
Risques et charges	8 107	32 352	2 038
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-26 347	-46 251	-11 821
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	-2 166	-7 842	-4 208
Récupérations sur prêts et créances amortis	559	3 587	2 175
Décotes sur crédits restructurés			
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes		-64	-1
Coût du risque	-27 954	-50 570	-13 855

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-758	-649	-657
Plus-values de cession	12	10	2
Moins-values de cession	-770	-659	-659
Titres de capitaux propres consolidés	0	0	0
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement	0	0	0
Gains ou pertes sur autres actifs	-758	-649	-657

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Charge d'impôt courant	71 719	155 168	78 994
Charge d'impôt différé	2 692	-11 825	-3 165
Charge d'impôt de la période	74 411	143 343	75 829

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30/06/2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	225 198	36,1000%	81 296
Effet des différences permanentes		-3,0573%	-6 885
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			
Effet des autres éléments			
Taux et charge effectif d'impôt		33,0427%	74 411

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2012.

Au 31/12/2011

(en milliers d'euros)	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	447 694	36,1000%	161 618
Effet des différences permanentes		-4,0820%	-18 275
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			
Effet des autres éléments			
Taux et charge effectif d'impôt		32,0180%	143 343

Au 30/06/2011

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, dépréciations d'écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	254 173	34,4333%	87 520
Effet des différences permanentes		-4,5998%	-11 691
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			
Effet de l'imposition à taux réduit			
Effet des autres éléments			
Taux et charge effectif d'impôt		29,8335%	75 829

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés par période, net d'impôts.

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Variation de juste valeur		14 583	100		14 683
Transfert en compte de résultat		923			923
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi					0
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part du Groupe)	0	15 506	100	0	15 606
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part minoritaire)		950			950
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (1)	0	16 456	100	0	16 556
Variation de juste valeur		104	-14 235		-14 131
Transfert en compte de résultat		-8 355			-8 355
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				1 371	1 371
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part du Groupe)	0	-8 251	-14 235	1 371	-21 115
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (part minoritaire)		206			206
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2011 (1)	0	-8 045	-14 235	1 371	-20 909
Variation de juste valeur		8 784	-8 644		140
Transfert en compte de résultat		-3 447			-3 447
Variation de l'écart de conversion					0
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				-3 630	-3 630
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence					0
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part du Groupe)	0	5 337	-8 644	-3 630	-6 937
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (part minoritaire)		142			142
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2012 (1)	0	5 479	-8 644	-3 630	-6 795

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30/06/2012	31/12/2011	30/06/2011
Montant brut	1 653	(7 896)	19 781
Impôt	3 826	(149)	(3 325)
Total net	5 479	(8 045)	16 456

4 Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

Le secteur d'activité du Crédit Agricole d'Ile-de-France est celui de la Banque de proximité en France.

La clientèle du Crédit Agricole d'Ile-de-France comprend les particuliers, les agriculteurs, les professionnels, les entreprises et les collectivités locales.

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France commercialise toute la gamme de services bancaires et financiers : support d'épargne (monétaire, obligataire, titres), placement d'assurance vie, distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, offre de moyens de paiements. Il distribue également une gamme très large de produits d'assurance IARD et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme des produits d'assurance vie.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	153 165	129 432
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	46 180	43 251
Valeur au bilan	199 345	172 683
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	0	0
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	153 165	129 432
Valeur au bilan	153 165	129 432

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	46 180	43 251
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	46 180	43 251
- Actions et autres titres à revenu variable		
Valeur au bilan	46 180	43 251

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	150 985	128 274
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur au bilan	150 985	128 274

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	150 985	128 274
Valeur au bilan	150 985	128 274

5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012			31/12/2011		
	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur au bilan	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 869 313	23 164		1 644 575	36 124	
Actions et autres titres à revenu variable	118 249	21 645	3 621	128 214	21 058	6 303
Titres de participation non consolidés	844 860	64 352	2 514	848 760	63 755	13 263
Total des titres disponibles à la vente	2 832 422	109 161	6 135	2 621 549	120 937	19 566
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	2 832 422	109 161	6 135	2 621 549	120 937	19 566
Impôts		11 636	486		16 358	1 382
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		97 525	5 649		104 579	18 184

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30/06/2012	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	119 879	179 772
dont comptes ordinaires débiteurs sains	2 635	15 013
dont comptes et prêts au jour le jour sains		
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
dont comptes ordinaires débiteurs sains	45 482	46 328
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Total	165 361	226 100
Dépréciations		
Valeur nette	165 361	226 100
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	62 910	52 525
Comptes et avances à terme	1 897 728	1 534 100
Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts subordonnés		
Total	1 960 638	1 586 625
Dépréciations		
Valeur nette	1 960 638	1 586 625
Valeur au bilan	2 125 999	1 812 725

Prêts et créances sur la clientèle

	30/06/2012	31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	27 679	39 083
Autres concours à la clientèle	27 100 917	27 393 774
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	16 579	16 579
Titres non cotés sur un marché actif	5 642	5 533
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	136 572	134 147
Comptes ordinaires débiteurs	737 894	433 516
Total	28 025 283	28 022 632
Dépréciations	-518 202	-518 030
Valeur nette	27 507 081	27 504 602
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Total	0	0
Dépréciations		
Valeur nette	0	0
Valeur au bilan	27 507 081	27 504 602

Créances apportées en garantie :

Au cours du premier semestre 2012, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a apporté 12 824 520 milliers d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du Groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 10 996 327 milliers d'euros en 2011. Le Crédit Agricole d'Ile-de-France conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, le Crédit Agricole d'Ile-de-France a apporté :

- 6 960 712 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole SA dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 5 553 632 milliers d'euros en 2011 ;
- 362 628 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole SA dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 932 754 milliers d'euros en 2011 ;
- 2 269 334 milliers d'euros de créances hypothécaires à Crédit Agricole SA dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 1 960 197 milliers d'euros en 2011 ;
- 3 231 846 milliers d'euros de créances à Crédit Agricole SA ou à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement, contre 2 549 744 milliers d'euros en 2011.

**Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique
(hors opérations internes au Crédit Agricole)**

	30/06/2012				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	106 973				106 973
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	165 361				165 361
Institutions non établissements de crédit	4 467 160	74 942	65 756	19 831	4 381 573
Grandes entreprises	7 211 106	207 022	149 316	64 157	6 997 633
Clientèle de détail	16 240 044	190 121	118 073	101 069	16 020 902
Total *	28 190 644	472 085	333 145	185 057	27 672 442
Valeur au bilan					27 672 442

* Dont encours clientèle sains restructurés pour 30 854 milliers d'euros.

Le montant des opérations avec le Crédit Agricole s'élève à 1 960 638 milliers d'euros portant le montant total des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle à 29 633 080 milliers d'euros.

	31/12/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	95 553				95 553
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	226 100				226 100
Institutions non établissements de crédit	4 223 946	65 342	56 059	25 230	4 142 657
Grandes entreprises	7 705 460	234 265	193 000	64 834	7 447 626
Clientèle de détail	15 997 673	170 849	83 248	95 659	15 818 766
Total *	28 248 732	470 456	332 307	185 723	27 730 702
Valeur au bilan					27 730 702

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 33 385 milliers d'euros.

Le montant des opérations avec le Crédit Agricole s'élève à 1 586 625 milliers d'euros portant le montant total des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle à 29 317 327 milliers d'euros.

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	518 030		93 599	-93 427			518 202
dont dépréciations collectives	185 723		23 890	-24 556			185 057
Opérations de location financement	0						0
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0						0
Actifs financiers disponibles à la vente (1)	21 206		11 618	-1 564			31 260
Autres actifs financiers	0		21				21
Total des dépréciations des actifs financiers	539 236	0	105 238	-94 991	0	0	549 483

(1) dont 11,1 millions d'euros de dotations sur les titres Sacam International au 30 juin 2012.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Créances sur les établissements de crédit							0
Créances sur la clientèle	532 882		164 069	-178 921			518 030
dont dépréciations collectives	156 632		45 617	-16 526			185 723
Opérations de location financement							0
Titres détenus jusqu'à l'échéance							0
Actifs financiers disponibles à la vente	20 147		7 924	-6 865			21 206
Autres actifs financiers	7			-7			0
Total des dépréciations des actifs financiers	553 036	0	171 993	-185 793	0	0	539 236

5.5. Exposition au risque souverain

Compte tenu du contexte économique confirmant les difficultés de certains pays de la zone euro à maîtriser leurs finances publiques, l'exposition du Crédit Agricole d'Ile-de-France sur certains pays européens est présentée ci-après :

Expositions au risque souverain sur la Grèce, l'Irlande, le Portugal, l'Italie et l'Espagne

Activité bancaire

Pour l'activité bancaire, les informations sont présentées selon la méthodologie qui a été retenue pour réaliser les stress tests à la demande de l'EBA (Autorité bancaire européenne). Le périmètre des expositions souveraines recensées couvre les expositions à l'Etat, à la SFEF, au Trésor Public et Agence France Trésor.

L'exposition aux dettes souveraines correspond à une exposition nette de dépréciation (valeur au bilan) et brute et nette de couverture.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Expositions nettes Activité Banque				Total activité banque brute de couverture	Couverture Actifs financiers disponibles à la vente (1)	Total Activité Banque nette de couverture
	Dont portefeuille bancaire			Dont portefeuille de négociation (hors dérivés)			
	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances				
Grèce							
Irlande							
Portugal							
Italie	10 074				10 074		10 074
Espagne							
Total	10 074	0	0	0	10 074	0	10 074

(1) Pas de couverture sur les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur le trading.

Dettes souveraines brutes de couverture activité banque et assurances - Maturité

Expositions brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	Maturités résiduelles						
	Un an	Deux ans	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Dix ans et plus	Total
Grèce							0
Irlande							0
Portugal							0
Italie	5 032				5 042		10 074
Espagne							0
Total général							10 074

Dettes souveraines Activité banque – Variations

Variation des expositions brutes de couverture (en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2011	Variation de juste valeur(1)	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Dépréciation	Tombées d'échéance	Cessions	Effet périmètre	Solde au 30 juin 2012
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie	10 062	12							10 074
Espagne									
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	10 062	12	0	0	0	0	0	0	10 074
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Activité Banque	10 062	12	0	0	0	0	0	0	10 074

(1) Il s'agit de surcotes-décotes.

Variation des expositions brutes de couverture (en milliers d'euros)	Solde au 30 juin 2011 (1)	Variation de juste valeur (2)	Recyclage des réserves AFS	Créances rattachées	Dépréciation	Tombées d'échéance	Cessions	Effet périmètre	Solde au 31 décembre 2011
Grèce (3)	3 091						3 091		0
Irlande									
Portugal									
Italie	10 050	12							10 062
Espagne									
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	13 141	12	0	0	0	0	3 091	0	10 062
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Grèce									
Irlande									
Portugal									
Italie									
Espagne									
Portefeuille de négociation (hors dérivés)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Activité Banque	13 141	12	0	0	0	0	3 091	0	10 062

- (1) Y compris les créances rattachées. Les dettes souveraines présentées dans les annexes au 31 décembre 2011 étaient hors créances rattachées.
- (2) Il s'agit de surcotes-décotes.
- (3) Les obligations souveraines grecques détenues au 30 juin 2011 pour un montant de 3 091 milliers d'euros ont été cédées sur le deuxième semestre 2011. Ces titres étaient assortis d'une garantie d'un établissement de crédit, le Crédit Agricole d'Ile-de-France avait été indemnisé de la moins value constatée.

5.6. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	100 533	153 498
dont comptes ordinaires créditeurs	55 082	107 218
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Total	100 533	153 498
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	650 159	880 937
Comptes et avances à terme	16 946 903	17 200 616
Total	17 597 062	18 081 553
Valeur au bilan	17 697 595	18 235 051

Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires créditeurs	6 741 250	6 333 805
Comptes d'épargne à régime spécial	167 352	156 637
Autres dettes envers la clientèle	3 394 910	2 259 438
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Valeur au bilan	10 303 512	8 749 880

5.7. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	4 036	4 155
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	1 172 090	1 441 540
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre	363	214
Valeur au bilan	1 176 489	1 445 909
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée		
Dettes subordonnées à durée indéterminée		
Dépôt de garantie à caractère mutuel		
Titres et emprunts participatifs		
Valeur au bilan	0	0

5.8. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2012
Valeur brute	2 897						2 897
Amortissements et dépréciations	-1 088		-24				-1 112
Valeur au bilan	1 809	0	-24	0	0	0	1 785

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2011
Valeur brute	2 895		2				2 897
Amortissements et dépréciations	-1 040		-48				-1 088
Valeur au bilan	1 855	0	-46	0	0	0	1 809

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur des immeubles de placement est estimée « à dire d'expert ».

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 4 447 milliers d'euros au 30 juin 2012 contre 4 101 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

5.9. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2012
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	590 107		7 017	-2 617			594 507
Amortissements et Dépréciations (1)	-397 947		-12 665	1 975			-408 637
Valeur au bilan	192 160	0	-5 648	-642	0	0	185 870
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	67 679		1 026	-400			68 305
Amortissements et Dépréciations	-22 305		-47	302			-22 050
Valeur au bilan	45 374	0	979	-98	0	0	46 255

	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 31/12/2011
<i>(en milliers d'euros)</i>							
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	574 099		20 131	-4 438		315	590 107
Amortissements et Dépréciations (1)	-374 816		-26 348	3 217			-397 947
Valeur au bilan	199 283	0	-6 217	-1 221	0	315	192 160
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	67 710		289	-320			67 679
Amortissements et Dépréciations	-22 285		-340	320			-22 305
Valeur au bilan	45 425	0	-51	0	0	0	45 374

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

5.10. Provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Risques sur les produits épargne logement	18 920				-4 472			14 448
Risques d'exécution des engagements par signature	8 912		1 881		-597			10 196
Risques opérationnels	52 524		17 485	-1 481	-4 438			64 090
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	1 432		1 895				5 681	9 008
Litiges divers	1 976		631		-37			2 570
Participations	93			-38	-15			40
Restructurations	0							0
Autres risques	14 224		5 459	-1 562	-4 699			13 422
Total	98 081	0	27 351	-3 081	-14 258		5 681	113 774

(1) dont dotation de 7 326 milliers d'euros au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies. Cette augmentation des engagements sociaux au 30 juin 2012 s'explique principalement par la baisse significative des taux de référence utilisés pour l'évaluation des engagements relatifs aux régimes à prestations définies et autres avantages à long terme afin d'introduire les conditions de marché. Cette dotation a été constatée par capitaux propres pour 5 681 milliers d'euros (montant correspondant aux écarts actuariels).

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2010	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Risques sur les produits épargne logement	22 340		290		-3 710			18 920
Risques d'exécution des engagements par signature	11 689		7 456		-10 233			8 912
Risques opérationnels	41 145		42 163	-1 835	-28 949			52 524
Engagements sociaux (retraites) et assimilés (1)	2 727				-780		-515	1 432
Litiges divers	2 636		482	-118	-1 024			1 976
Participations	113		77	-63	-34			93
Restructurations	0							0
Autres risques	11 724		8 910	-1 623	-4 787			14 224
Total	92 374	0	59 378	-3 639	-49 517	0	-515	98 081

(1) dont reprise de provision de 1 226 milliers d'euros constituée en 2010 au titre des avantages postérieurs à l'emploi sur des régimes à prestations définies. Cette reprise a été constatée par capitaux propres pour 515 milliers d'euros (montant correspondant aux écarts actuariels).

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	259 396	131 511
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 511 337	2 776 606
Ancienneté de plus de 10 ans	2 245 527	1 049 050
Total plans d'épargne-logement	4 016 260	3 957 167
Total comptes épargne-logement	685 565	612 063
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	4 701 825	4 569 230

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2012 pour les données au 30 juin 2012 et à fin novembre 2011 pour les données au 31 décembre 2011, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement	46 808	51 270
Comptes épargne-logement	106 147	110 760
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	152 955	162 030

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	24	2 760
Ancienneté de plus de 10 ans	13 724	13 680
Total plans d'épargne-logement	13 748	16 440
Total comptes épargne-logement	700	2 480
Total provision au titre des contrats épargne-logement	14 448	18 920

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

La reprise de la provision épargne logement au 30 juin 2012 est liée à l'actualisation du modèle de calcul.

Les principales évolutions du modèle concernent la révision des lois d'écoulement des Plans Epargne Logement et des Comptes Epargne Logement ainsi que l'intégration d'une composante liquidité.

5.11. Capitaux propres

➤ Composition du capital au 30 juin 2012

Au 30 juin 2012, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	8 793 119	30,82%	0,00%
Dont part du Public	2 516 500	8,82%	
Dont part Crédit Agricole SA	6 239 539	21,87%	
Dont part Auto-détenue	37 080	0,13%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	926 565	3,25%	0,00%
Dont part du Public			
Dont part Crédit Agricole SA	926 565	3,25%	
Parts sociales	18 810 524	65,93%	100,00%
Dont 42 Caisses Locales	18 810 139	65,93%	85,40%
Dont 12 administrateurs de la CR	96	0,00%	4,90%
Dont Crédit Agricole SA	1	0,00%	0,40%
Dont divers	288	0,00%	9,30%
Total	28 530 208	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 4 euros et le montant total du capital est de 114 121 milliers d'euros.

➤ Dividendes

Au titre de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale du Crédit Agricole d'Ile-de-France a approuvé le versement d'un dividende net par titre de 3,20 euros.

Dividendes

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2008	2,79	2,79	4,50%
2009	2,71	2,71	3,89%
2010	3,20	3,20	3,38%
2011	3,20	3,20	3,58%

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres. Le Crédit Agricole d'Ile-de-France a comptabilisé la somme de 33 866 633 euros au titre de la distribution aux porteurs de capitaux propres pour l'exercice 2011.

6. Engagements de financement et de garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2012	31/12/2011
Engagements donnés		
Engagements de financement	5 711 980	6 330 739
. Engagements en faveur d'établissements de crédit		401 260
. Engagements en faveur de la clientèle	5 711 980	5 929 479
Ouverture de crédits confirmés	4 619 631	4 760 052
- Ouverture de crédits documentaires	29 446	26 264
- Autres ouvertures de crédits confirmés	4 590 185	4 733 788
Autres engagements en faveur de la clientèle	1 092 349	1 169 427
Engagements de garantie	1 363 925	1 378 461
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	579 812	579 771
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires	705	635
Autres garanties	579 107	579 136
. Engagements d'ordre de la clientèle	784 113	798 690
Cautions immobilières	316 378	350 792
Autres garanties d'ordre de la clientèle (1)	467 735	447 898
Engagements reçus		
Engagements de financement	3 260 287	2 002 287
. Engagements reçus d'établissements de crédit	3 260 287	2 002 287
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	10 363 901	9 817 525
. Engagements reçus d'établissements de crédit	6 029 462	5 489 908
. Engagements reçus de la clientèle	4 334 439	4 327 617
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	376 380	363 886
Autres garanties reçues	3 958 059	3 963 731

(1) Les garanties financières présentées séparément au 31 décembre 2011 pour un montant de 49,2 milliers d'euros ont été reclassées en « autres garanties d'ordre de la clientèle ».

7. Reclassement d'instruments financiers

- **Reclassements effectués par le Crédit Agricole d'Ile-de-France**

Comme les exercices précédents, le Crédit Agricole d'Ile-de-France n'a pas opéré en 2012 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. *Juste valeur des instruments financiers*

8.1. *Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût*

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2012		31/12/2011	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
Actifs				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 125 999	2 224 715	1 812 725	1 855 866
Prêts et créances sur la clientèle	27 507 081	27 776 497	27 504 602	27 272 116
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	346 846	358 036	343 248	345 974
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédits	17 697 595	18 119 125	18 235 051	18 583 351
Dettes envers la clientèle	10 303 512	10 293 677	8 749 880	8 776 451
Dettes représentées par un titre	1 176 489	1 175 174	1 445 909	1 443 622
Dettes subordonnées				

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

	Total 30/06/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	153 165	0	153 165	0	129 432	0	129 432	0
Créances sur les établissements de crédit	0				0			
Créances sur la clientèle	0				0			
Titres reçus en pension livrée	0				0			
Titres détenus à des fins de transaction	0	0	0	0	0	0	0	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0				0			
Actions et autres titres à revenu variable	0				0			
Instruments dérivés	153 165		153 165		129 432		129 432	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	46 180	0	46 180	0	43 251	0	43 251	0
Créances sur la clientèle	0				0			
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	0				0			
Titres à la juste valeur par résultat sur option	46 180	0	46 180	0	43 251	0	43 251	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	46 180		46 180		43 251		43 251	
Actions et autres titres à revenu variable	0				0			
Actifs financiers disponibles à la vente	2 832 422	1 876 673	955 749	0	2 621 549	1 668 782	952 767	0
Effets publics et valeurs assimilées	0				0			
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 869 313	1 860 647	8 666		1 644 575	1 637 094	7 481	
Actions et autres titres à revenu variable	963 109	16 026	947 083		976 974	31 688	945 286	
Créances disponibles à la vente	0				0			
Instruments dérivés de couverture	273 847		273 847		197 700		197 700	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	3 305 614	1 876 673	1 428 941	0	2 991 932	1 668 782	1 323 150	0

Il n'y a pas eu de transfert vers ou à partir du niveau 3.

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 30/06/2012	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3	Total 31/12/2011	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	150 985	0	150 985	0	128 274	0	128 274	0
Titres vendus à découvert	0				0			
Titres donnés en pension livrée	0				0			
Dettes représentées par un titre	0				0			
Dettes envers la clientèle	0				0			
Dettes envers les établissements de crédit	0				0			
Instruments dérivés	150 985		150 985		128 274		128 274	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	0				0			
Instruments dérivés de couverture	217 098		217 098		183 688		183 688	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	368 083	0	368 083	0	311 962	0	311 962	0

Il n'y a pas eu de transfert vers ou à partir du niveau 3.

9. Evénements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2012

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation	Evolution du périmètre	Méthode au 30 juin 2012	% de contrôle		% d'intérêt	
				30/06/2012	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2011
Établissements bancaires et financiers ...							
Sociétés de bourse ...							
Sociétés d'investissement Socadif			Globale	91,29%	91,29%	91,29%	91,29%
Sociétés de crédit bail et de location ...							
Assurances ...							
Divers Bercy Participations			Globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

III - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012

Comptes consolidés – Information financière semestrielle 2012

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport d'activité semestriel commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 31 juillet 2012

Les commissaires aux comptes

FIDUS

MAZARS

Eric Lebègue

Anne Veaute

IV – ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Responsable de l'information relative à la Caisse Régionale

- M Pascal Célérier, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France,

Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris,
Le 26 juillet 2012.

Pascal Célérier,
Le Directeur Général